



**Elizabeth Glaser
Pediatric AIDS Foundation**
Agissons pour une génération sans SIDA

MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME RED CARPET

Outils pour la mise en relation avec les services de soins et la
rétention dans les soins des adolescents et des jeunes
vivant avec le VIH



RED CARPET

I REMERCIEMENTS

Ce document a été élaboré par la Fondation Elizabeth Glaser pour la lutte contre le SIDA pédiatrique (Elizabeth Glaser Pediatric AIDS Foundation, ou EGPAF) avec le soutien du programme Positive Action de ViiV Healthcare.

L'élaboration du paquet global du programme Red Carpet est le fruit d'une collaboration entre les intervenants suivants :

- Natella Rakhmanina, conseillère technique principale, siège d'EGPAF
- Cosima Lenz, responsable technique associée, Adolescents et jeunes, siège d'EGPAF
- Maryanne Ombija, directrice associée, Adolescents et jeunes, siège d'EGPAF
- Judith Kose, docteur en médecine, directrice associée, Services pédiatriques, siège d'EGPAF

La Fondation Elizabeth Glaser pour la lutte contre le SIDA pédiatrique remercie ViiV Healthcare pour son soutien à l'élaboration de cette boîte à outils.

Les auteurs tiennent à remercier Job Akuno et Tessa Musukwa, responsables de la gestion des activités du RCP au Kenya et au Malawi respectivement, pour leur soutien à l'élaboration et à la révision de ce paquet.

Les auteurs souhaitent également remercier Kelsey Brosnan et Rahani Green du siège d'EGPAF, qui ont contribué à la révision et à la mise en forme de ce document.

| LE PAQUET GLOBAL

Le paquet global du programme Red Carpet (Red Carpet Program, ou RCP) est composé d'un ensemble de ressources, d'outils et de guides individuels, mais reliés entre eux. Ses composantes sont les suivantes :

A. VUE D'ENSEMBLE DU PROGRAMME RED CARPET

Ce document donne une vue d'ensemble du modèle Red Carpet, en présentant les différentes composantes, les données probantes et les éléments pour la mise en œuvre du programme, ainsi que les descriptions des postes et rôles propres au modèle.

B. GUIDE DU PROGRAMME RED CARPET POUR LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

Ce guide présente des ressources pour orienter la mise en œuvre de la gamme d'interventions du RCP afin de favoriser des mises en relation efficaces avec les services de soins et la rétention dans les soins des adolescents et des jeunes vivant avec le VIH (AJVVIH).

C. GUIDE DU PROGRAMME RED CARPET POUR LES MISES EN RELATION AVEC LA COMMUNAUTÉ ET LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Ce guide fournit une orientation sur la mise en œuvre du RCP pour les communautés et les établissements scolaires réceptifs et vise à favoriser une coordination et des mises en relation efficaces entre les établissements de santé et les communautés scolaires afin d'assurer un continuum ininterrompu de soins de qualité et la rétention dans les soins des élèves (adolescents et jeunes) vivant avec le VIH.

D. GUIDE DU PROGRAMME RED CARPET POUR LA MOBILISATION DES PARTIES PRENANTES ET DES AJVVIH

Ce guide fournit un cadre et une orientation pour la mobilisation des parties prenantes au niveau de l'établissement de santé et de la communauté dans la mise en œuvre du RCP.

E. ENSEMBLE DE PROCÉDURES OPÉRATIONNELLES STANDARD DU PROGRAMME RED CARPET

Cet ensemble de procédures opérationnelles standard (POS) est un regroupement d'outils pratiques qui complètent les guides et visent à soutenir la mise en œuvre du RCP au niveau de l'établissement de santé et de la communauté.

| ACRONYMES

AJVVIH – adolescents et jeunes vivant avec le VIH

ARV – antirétroviral

AVVIH – adolescents vivant avec le VIH

EGPAF – Fondation Elizabeth Glaser pour la lutte contre le SIDA pédiatrique (Elizabeth Glaser Pediatric AIDS Foundation)

EMD – équipe multidisciplinaire

EVVIH – élèves vivant avec le VIH

i=i – indétectable = intransmissible

POS – procédure opérationnelle standard

RCP – programme Red Carpet

SPS – soutien psychosocial

SSR – santé sexuelle et reproductive

TAR – traitement antirétroviral

VIP – personne très importante (*very important person*)

LE PAQUET RED CARPET

LE PAQUET RED CARPET – LA RAISON D’ÊTRE

Les adolescents et les jeunes vivant avec le VIH (AJVVIH) constituent une population particulièrement vulnérable. Les résultats cliniques chez cette population sont généralement plus mauvais que ceux des autres groupes d’âge tout au long de la cascade des soins du VIH.^{1,2} Chez les adolescents, le sida est la deuxième cause de décès à l’échelle mondiale et la principale cause de décès en Afrique.³ Parmi les facteurs aggravants de la mortalité chez les adolescents, on peut citer les faibles taux de dépistage, les obstacles à l’observance et l’optimisation du traitement, et l’incapacité à atteindre ou maintenir la suppression de la charge virale. Si la tendance se maintient, 183 000 adolescents par an seront nouvellement infectés par le VIH d’ici 2030.⁴

Le dépistage et la mise en relation avec les services de soins constituent le maillon faible du continuum des soins chez les AJVVIH.⁵ Les taux d’accès et de recours aux services de conseil et dépistage du VIH sont nettement inférieurs chez les adolescents que chez les adultes,⁶ ce qui signifie qu’une proportion importante d’adolescents ne connaît pas son statut sérologique au VIH. Des enquêtes populationnelles menées en Afrique subsaharienne ont mis en lumière cet écart dans le premier volet des cibles de traitement 90-90-90 établies par l’ONUSIDA, en montrant que seulement 48 % des jeunes (âgés de 15 à 24 ans) connaissaient leur statut sérologique au VIH, alors que ce pourcentage était de 78 % chez les adultes.⁷

Chez les AJVVIH, on observe de faibles taux de mise en relation avec les services de soins du VIH et de rétention dans les soins. La mise en relation et la rétention sont des précurseurs essentiels de l’observance au traitement antirétroviral (TAR) et de la suppression de la charge virale, qui sont généralement des domaines problématiques pour cette population. Compte tenu des obstacles et défis uniques auxquels font face les AJVVIH pour l’accès et le recours aux services tout au long de la cascade des soins du VIH (illustrés dans la Figure 1), il est évident que des lacunes demeurent en matière d’accès à des mises en relation efficaces et de qualité avec les services de soins et traitement, surtout pour les adolescents et les jeunes. Le programme Red Carpet (Red Carpet Program, ou RCP) consiste en une gamme de services à volets multiples conçus sur mesure pour les adolescents et les jeunes (âgés de 15 à 24 ans) vivant avec le VIH et visant à améliorer chez cette population la mise en relation avec les services de prévention, de soins et de traitement du VIH, ainsi que la rétention dans les soins.

1 Slogrove AL, Mahy M, Armstrong A, Davies MA. Living and dying to be counted: what we know about the epidemiology of the global adolescent HIV epidemic. *J Int AIDS Soc.* 2017 May 16;20(Suppl 3):21520.

2 Nachega JB, Hislop M, Nguyen H, et al. Antiretroviral therapy adherence, virologic and immunologic outcomes in adolescents compared with adults in southern Africa. *J Acquir Immune Defic Syndr.* 2009;51(1):65–71.

3 UNAIDS. 2015 “All In”. <https://www.un.org/youthenvoy/hiv/>

4 UNICEF. 2019. “Children, HIV, and AIDS: the world in 2030”. <https://pedaidsorg.sharepoint.com/:b/s/POSQIEeEnA3icfBFGorLQfpdC4ZUB0402RFFONG2ul4jf7849nA?e=drmTNd>

5 Brain Zandoni, Ryan Elliot, Anne Neilan, et al. 2018. “Screening for HIV and linkage to care in adolescents: insights from a systematic review of recent interventions in high versus low- and middle income settings. *Adolescent Health, Medicine and Therapeutics.* <https://www.dovepress.com/screening-for-hiv-and-linkage-to-care-in-adolescents-insights-from-a-peer-reviewed-fulltext-article-AHMT#ref3>

6 UNICEF. 2016. “For Every Child End AIDS Seventh Stocktaking Report, 2016”. <https://data.unicef.org/wp-content/uploads/2016/12/HIV-and-AIDS-2016-Seventh-Stocktaking-Report.pdf>

7 Vincent Wong, Kate Murray, Donna McCarragher, et al. 2017. “Adolescents, young people, and the 90-90-90 goals: a call to improve HIV testing and linkage to treatment”. *AIDS.*



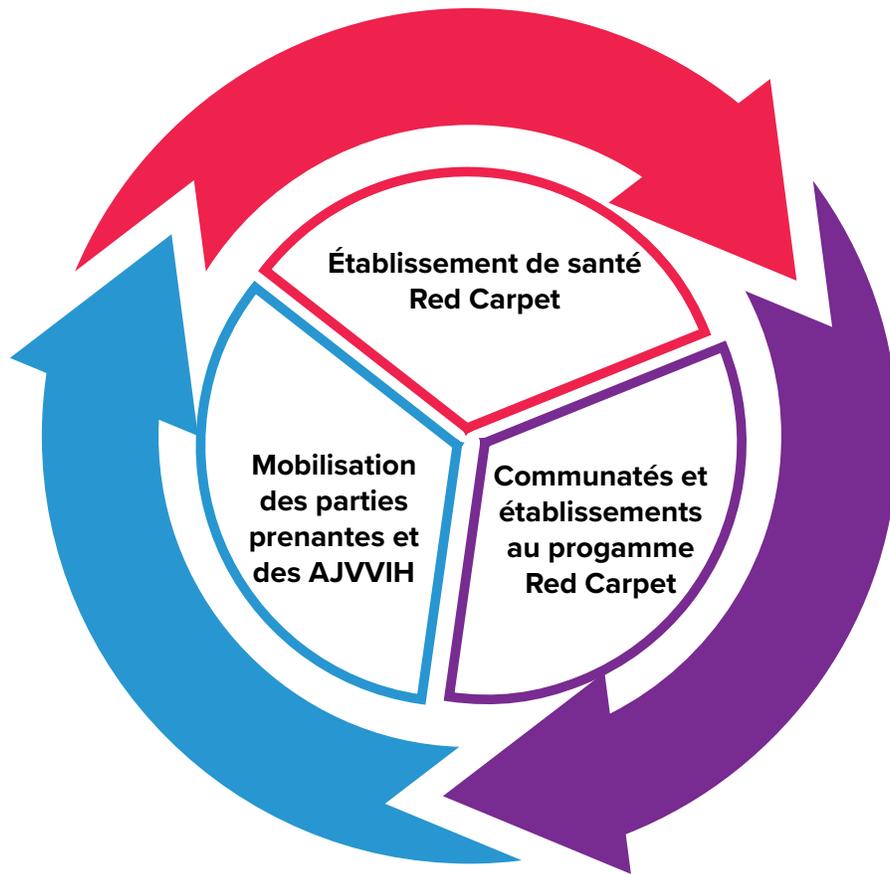
OBSTACLES AUXQUELS FONT FACE LES AJVVIH POUR L'ACCÈS ET LE RECOURS AUX SERVICES LIÉS AU VIH ^{8,9,10}

8 Ruria EC, Masaba R, Kose J, et al. Optimizing linkage to care and initiation and retention on treatment of adolescents with newly diagnosed HIV infection. AIDS. 2017;31(Suppl 3):S253-S260. Available at: <https://www.pedaids.org/wp-content/uploads/2018/03/aids-31-s253.pdf>

9 WHO, RTI. 2013. "Voices, Values and Preferences of Adolescents on HIV Testing and Counseling". https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/95143/WHO_HIV_2013.135_eng.pdf;jsessionid=775D56726344BA329EE41EF09A89825C?sequence=1

10 Nadia Sam-Agudu, Morenike Folayan, Echezona Ezeanolue, et al. 2016. "Seeking wider access to HIV testing for adolescents in sub-Saharan Africa." Pediatric Research. <https://www.nature.com/articles/pr201628>

LE MODÈLE RED CARPET



Le RCP comporte trois composantes individuelles, mais reliées entre elles, qui permettent d'assurer des services complets adaptés aux adolescents au sein de l'établissement de santé et au-delà.

La population cible du RCP comprend les adolescents et les jeunes nouvellement diagnostiqués séropositifs au VIH qui doivent être mis en relation pour la première fois avec des services de soins, afin d'être mis sous traitement antirétroviral et retenus dans les soins. Cependant, le programme se concentre également sur la prestation de services adaptés aux adolescents et aux jeunes pour d'autres AJVVIH tout au long de la cascade de traitement du VIH. Il est mis en œuvre au niveau de l'établissement de santé et de la communauté au moyen de l'accès rapide aux services liés au VIH et de la réduction des obstacles rencontrés par les adolescents et les jeunes, qui entravent leur accès et leur recours à ces services.

- ▶ **Au niveau de l'établissement de santé**, le paquet du RCP repose sur l'accès rapide aux services au moyen de la carte VIP express. Cette carte garantit que les AJVVIH reçoivent le traitement VIP « tapis rouge » dans le cadre du programme Red Carpet. L'expérience VIP permet aux AJVVIH de solliciter et de recevoir des services dans un environnement exempt de jugement où ils se sentent valorisés et sont traités avec dignité et respect, et qui leur fournit des services rapides centrés sur le client et réceptifs à leurs besoins.
- ▶ **Au niveau de la communauté et de l'établissement scolaire**, les activités du RCP comprennent un ensemble complet de soins pour les AJVVIH au sein de la communauté et en milieu scolaire. Dans le cadre d'une collaboration avec les parties prenantes, y compris le ministère de l'Éducation et le personnel scolaire, les composantes du RCP visent à établir et améliorer une implication bidirectionnelle entre les établissements de santé et les établissements scolaires en vue d'appuyer et de permettre l'identification des élèves vivant avec le VIH (EVVIH), ainsi que les mises en relation avec les services de soins, l'observance du traitement et la rétention dans les soins en milieu scolaire et dans d'autres structures de soutien communautaires.

- ▶ **La mobilisation des parties prenantes et des AJVVIH** est la dernière composante du RCP. À tous les échelons du RCP, on mobilise un éventail de parties prenantes en vue de faciliter la prestation de services adaptés aux adolescents par une coordination efficace, l'établissement d'un réseau, un engagement véritable et une implication active et de s'assurer que le paquet du RCP est adapté au contexte local et répond aux besoins de la population cible.

Les composantes du RCP, bien que séparées, sont conçues pour fonctionner de façon harmonieuse, afin de former un ensemble cohérent de services pour les AJVVIH. Les activités au sein des établissements de santé garantissent la prestation de services de soutien clinique et psychosocial adaptés aux besoins des AJVVIH. Les activités en milieu scolaire permettent aux EVVIH de recevoir des services de soins du VIH par le biais d'un système établi de mise en relation avec des établissements de santé, tout en offrant un soutien à l'observance du traitement et à la rétention dans les soins dans le cadre scolaire. La mobilisation volontaire des AJVVIH et des autres parties prenantes a lieu au niveau de l'établissement de santé et de la communauté, ce qui favorise le ralliement des personnes concernées au projet, la mise en contexte, et un contenu adapté à la population cible pour optimiser les objectifs du modèle RCP.

OBJECTIFS DU PROGRAMME RED CARPET

- ▶ Améliorer l'accès à des mises en relation rapides et spécialisées avec les services de soins du VIH, ainsi que la mise sous traitement antirétroviral (TAR) et la rétention dans les soins.
 - a. Augmenter la proportion d'adolescents et de jeunes âgés de 10 à 24 ans qui ont passé des tests de dépistage du VIH et reçu leurs résultats
 - b. Augmenter la proportion d'adolescents et de jeunes âgés de 10 à 24 ans nouvellement diagnostiqués séropositifs au VIH qui se présentent à leur premier, deuxième et troisième rendez-vous de prise en charge du VIH
 - c. Augmenter la proportion d'AJVVIH âgés de 10 à 24 ans nouvellement identifiés en tant que séropositifs qui sont mis sous TAR et retenus sous traitement
 - d. Augmenter la proportion d'AJVVIH actuels et nouvellement identifiés en tant que séropositifs qui atteignent la suppression de la charge virale après 6 et 12 mois sous TAR
- ▶ Renforcer les capacités des agents de santé dans la mise en œuvre du modèle de soins Red Carpet, y compris la prestation de services adaptés aux adolescents et réceptifs à leurs besoins, l'optimisation des mises en relation avec les services de soins et de la rétention dans les soins, et le renforcement du SPS pour les AJVVIH nouvellement identifiés en tant que séropositifs, tout en fournissant des soins continus et adaptés aux besoins des AJVVIH déjà inscrits aux services.
- ▶ Contribuer au renforcement des capacités du personnel scolaire pour la mise en place d'un environnement d'apprentissage favorable pour les élèves vivant avec le VIH (EVVIH).
- ▶ Favoriser l'implication active des AJVVIH dans la conception, la mise en œuvre et l'amélioration permanente des interventions en matière de prévention, de soins et de traitement du VIH.
- ▶ Contribuer au renforcement des capacités et des connaissances des AJVVIH afin qu'ils agissent en tant que champions des droits des adolescents et des jeunes.
- ▶ Mettre en place un système complet de soutien aux soins, qui permettra aux EVVIH non seulement de savoir où ils peuvent recevoir des services de soins du VIH, mais aussi de rester informés de leur état de santé actuel en termes de charge virale et d'infections opportunistes. De plus, aider les adolescents et les jeunes à respecter leur rendez-vous de soins et traitement aux établissements de santé du RCP, ainsi qu'à prendre leurs médicaments au quotidien.
- ▶ Renforcer les orientations bidirectionnelles entre les établissements scolaires réceptifs au RCP et les établissements de santé du RCP afin d'améliorer la prise en charge des AJVVIH.

LES DONNÉES PROBANTES

Le modèle RCP a été évalué au Kenya dans le comté de Homa Bay à la suite d'une période pilote. L'évaluation menée en 2016 avant et après la mise en œuvre du programme s'est concentrée sur les AJVVIH (âgés de 15 à 21 ans), en analysant l'impact du modèle RCP dans 50 établissements de santé et 25 pensionnats.¹¹

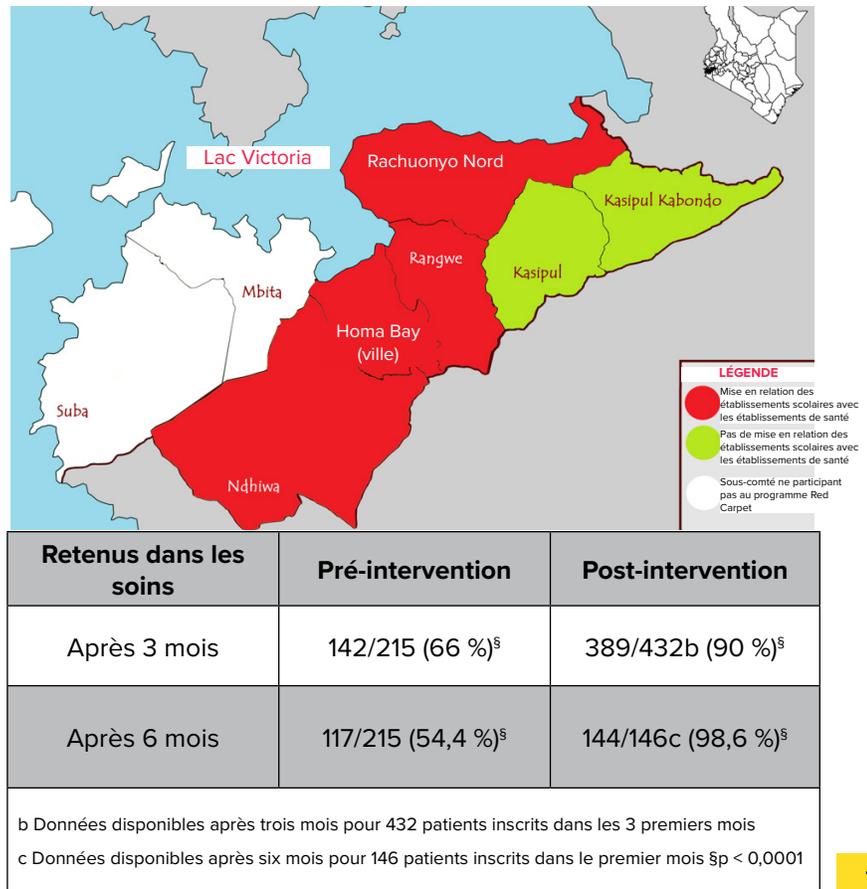
L'évaluation du RCP a révélé des améliorations importantes dans la mise en relation avec les services de soins et dans la rétention dans les soins au début de la cascade de traitement du VIH chez les adolescents et les jeunes à Homa Bay, au Kenya. Dans les six mois suivant le déploiement du programme, 559 adolescents et jeunes (481 femmes ; 78 hommes) ont été nouvellement diagnostiqués séropositifs au VIH. Parmi ceux-ci, 97,3 % (n = 544) ont été mis en relation avec des services de soins, alors que cette proportion était de 56,5 % avant la mise en œuvre du programme. Tous les AJVVIH (n = 559) ont reçu des conseils par les pairs et du SPS, et 79 % (n = 430) ont été mis sous traitement.

Par rapport à la période précédant la mise en œuvre du programme, la proportion des AJVVIH retenus sous traitement est passée de 66 % à 90 % après trois mois (P < 0,001), et de 54,4 % à 98,6 % après six mois (P < 0,001) comme illustré au Tableau 1.

Le modèle a été élargi au vu des résultats de l'évaluation, qui ont démontré que la mise en œuvre du RCP était associée à des améliorations importantes dans la mise en relation avec les services de soins et dans la rétention dans les soins au début de la cascade de traitement du VIH. À partir de 2017-2019, le RCP a été élargi jusqu'à englober 66 établissements de santé et 87 établissements scolaires. Pendant cette période d'expansion du modèle, on a également décidé d'inclure les adolescents et les jeunes âgés de 10 à 24 ans, car il a été reconnu que les problématiques liées à l'identification, la mise en relation avec les services de soins du VIH et la rétention dans les soins touchent les adolescents et les jeunes dans leur ensemble.

Les améliorations soutenues concernant les résultats du traitement ont perduré au cours des années ultérieures du projet. Par exemple, à la troisième année du projet (juillet 2018-septembre 2019), 83 % des 1 740 AJVVIH nouvellement identifiés en tant que séropositifs au VIH avaient été mis en relation avec un établissement de santé. Le taux de suppression de la charge virale pour l'ensemble des AJVVIH sous TAR était de 82 % (n = 7 069), alors que ce taux n'était que de 77 % l'année précédente du projet.

TABEAU 1. RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION DU RCP



11 Ruria EC, Masaba R, Kose J, et al. Optimizing linkage to care and initiation and retention on treatment of adolescents with newly diagnosed HIV infection. AIDS. 2017;31(Suppl 3):S253-S260. Available at: <https://www.ped aids.org/wp-content/uploads/2018/03/aids-31-s253.pdf>

ÉLÉMENTS DU RCP POUR LA MISE EN ŒUVRE

Le déploiement et la mise en œuvre du modèle RCP exigent la réalisation de diverses activités.

Identification et mobilisation des parties prenantes

Étant donné que le modèle RCP requiert l'implication d'un éventail de parties prenantes dans la planification, la mise en œuvre et l'évaluation du programme, il est important d'identifier au plus tôt les parties prenantes et de les mobiliser régulièrement afin de s'assurer de leur entière collaboration. Les types de parties prenantes impliquées varieront en fonction des composantes du RCP concernées. Il est essentiel de sensibiliser les parties prenantes appropriées aux processus, composantes et cibles du modèle RCP afin de susciter leur ralliement et de renforcer la collaboration à l'avenir.

Établissements de santé du RCP

- ✓ Ministère de la Santé
- ✓ Personnel de l'établissement de santé : EMD, cliniciens, infirmières
- ✓ Coordinateur du RCP
- ✓ Clients AJVVIH
- ✓ Pairs navigateurs (adolescents et jeunes)

Établissements scolaires réceptifs au RCP

- ✓ Ministère de l'Éducation
- ✓ Personnel scolaire : infirmières scolaires, enseignants
- ✓ Coordinateur du RCP
- ✓ AJVVIH : champions des droits des adolescents et des jeunes
- ✓ Membres du personnel de l'établissement de santé du RCP relié à l'établissement scolaire

8

Sélection et évaluation des sites du RCP

Le manque de services adaptés aux adolescents et aux jeunes dans les établissements de santé et les établissements scolaires peut avoir des répercussions négatives sur la mise en relation des AJVVIH avec les services de soins, leur observance du traitement et leur rétention dans les soins.

Établissement de santé

Dans le cadre du repérage des sites potentiels du RCP, il faut évaluer la mesure dans laquelle l'espace est adapté aux jeunes et la manière dont les services sont fournis. Les espaces doivent être accueillants, ouverts et sécuritaires pour les AJVVIH, tandis que la prestation de services pour les jeunes doit se faire de manière conviviale, dans un environnement respectueux, exempt de jugement et réceptif à leurs besoins. Une évaluation initiale des sites sélectionnés doit être effectuée avant le déploiement du modèle. L'évaluation est une étape cruciale pour déterminer les points forts ainsi que les lacunes sur lesquelles l'équipe du RCP doit se concentrer pendant le déploiement et la mise en œuvre du programme. La tenue d'une réunion avec toutes les parties prenantes concernées, y compris les AJVVIH, pour discuter des résultats de l'évaluation initiale peut aider à établir un plan de travail pour la mise en œuvre du programme, en ayant comme priorité de combler les lacunes identifiées lors de l'évaluation.

Établissements scolaires

La réalisation d'un exercice de cartographie visant à repérer les établissements scolaires fréquentés par des élèves vivant avec le VIH et ayant été mis en relation avec des établissements de santé (y compris les établissements de santé du RCP) peut s'avérer une étape initiale utile. Il est important d'évaluer les structures de soutien existantes et les connaissances en matière de VIH des membres du personnel scolaire afin de définir les secteurs prioritaires pendant la planification des activités et les activités de renforcement des capacités.

Identification des postes et des rôles du RCP

Une fois que les établissements de santé ont été sélectionnés et que les évaluations sont terminées, les postes restants au sein du RCP doivent être pourvus. Les critères d'admissibilités pour différents postes peuvent être adaptés au contexte de l'établissement de santé.

Accueil et renforcement des capacités

Une fois que les postes du RCP sont pourvus et que les évaluations sont terminées, l'accueil et le renforcement des capacités des agents doivent être personnalisés en fonction de leurs rôles et des lacunes éventuelles identifiées lors de l'évaluation. La formation vise à renforcer les capacités dans les domaines suivants : approfondir les connaissances sur le VIH, améliorer la qualité des services/du soutien offerts aux clients et élèves AJVVIH, améliorer les connaissances générales sur le traitement, et renforcer la compréhension des composantes et des cibles du modèle RCP. Le mentorat continu est intégré au modèle RCP afin de permettre un apprentissage et un suivi permanents.

Contextualisation du RCP

Le modèle RCP est une intervention fondée sur des données probantes, tout en étant conçue pour tenir compte des besoins de contextualisation. En fonction des besoins déterminés lors des évaluations effectuées au stade initial du déploiement du programme, en plus d'autres facteurs contextuels, le modèle RCP peut être personnalisé pour s'adapter au site, à la population et aux défis propres au pays relatifs à l'identification des AJVVIH, leur mise en relation avec les services de soins et leur rétention dans les soins au niveau de l'établissement de santé et de la communauté.

POSTES ET RÔLES AU SEIN DU RCP

Comme déjà mentionné, le modèle RCP englobe un éventail de postes et rôles qui soutiennent la mise en œuvre efficace des composantes du paquet au sein de l'établissement de santé et de la communauté. Ces rôles et postes sont décrits au Tableau 2.

TABLEAU 2. RÔLES DU RCP

Poste	Rôles du RCP
Coordinateur du RCP – à l'établissement de santé	<ul style="list-style-type: none">• Coordonner les activités avec les AJVVIH et le personnel de l'établissement de santé du RCP pour garantir la mise en œuvre optimale du programme.• Veiller à ce que tous les clients du RCP reçoivent des services de qualité et du soutien additionnel au besoin.• Renforcer les relations bidirectionnelles entre les établissements de santé du RCP et les entités communautaires.
Administrateur des dossiers médicaux/ commis aux données	<ul style="list-style-type: none">• Vérifier la qualité des données et s'assurer que les dossiers des clients et les registres du RCP sont complets.• Effectuer des vérifications de la qualité, en veillant à ce que les dossiers comportent toute la documentation requise.

Infirmière/clinicien du RCP	<ul style="list-style-type: none"> • Fournir un examen clinique complet et du soutien. • Veiller à la collecte d'échantillons pour les tests conformément aux lignes directrices, notamment la mesure de la charge virale et la numération des CD4, s'il y a lieu. • Mettre les AJVVIH sous traitement antirétroviral (TAR), selon le schéma thérapeutique qui leur convient. • Accompagner le processus d'annonce du statut sérologique au VIH et aider à renforcer les connaissances du client et des accompagnateurs de traitement sur le traitement. • Effectuer les orientations nécessaires et veiller à la mise en relation avec d'autres services aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'établissement de santé. • Participer à des équipes multidisciplinaires afin que les problèmes de santé des adolescents soient traités selon une approche intégrative et holistique.
Équipe multidisciplinaire – à l'établissement de santé	<ul style="list-style-type: none"> • Tenir des réunions régulières pour passer en revue les progrès des AJVVIH. • Discuter des problèmes/difficultés rencontrés par les clients AJVVIH et proposer les étapes suivantes.
Pairs navigateurs (adolescents et jeunes)	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner les clients AJVVIH aux points de service dans les établissements de santé du RCP. • Faciliter les services VIP express et aider à obtenir toute la documentation requise sur le client. • Coordonner les activités/soins avec les établissements scolaires. • Faire des suivis auprès des nouveaux clients AJVVIH et ceux qui rencontrent des difficultés par le biais de visites, d'appels téléphoniques ou de SMS.
Infirmière scolaire et enseignants	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser et mettre en place un environnement scolaire réceptif aux besoins des élèves vivant avec le VIH, dans lequel ces derniers se sentent soutenus.
Personnel de l'établissement de santé du RCP relié à un établissement scolaire réceptif au RCP	<ul style="list-style-type: none"> • Faciliter la mise en relation de l'établissement de santé du RCP avec l'établissement scolaire. • Aider les AJVVIH à avoir un accès rapide aux services dans l'établissement de santé. • Appuyer les interventions en milieu scolaire visant à renforcer l'observance du traitement, en assurant la liaison avec le personnel scolaire de soutien et en élaborant des plans individuels d'observance du traitement.

RESSOURCES DU PAQUET GLOBAL DU RCP

Les ressources suivantes sont disponibles pour aider à la mise en œuvre du RCP au niveau de l'établissement de santé et de la communauté. Ces outils fournissent des descriptions et orientations détaillées sur la manière de mettre en œuvre chaque modèle.

- Guide du programme Red Carpet pour les établissements de santé
- Guide du programme Red Carpet pour les mises en relation avec la communauté et les établissements scolaires
- Guide du programme Red Carpet pour la mobilisation des parties prenantes et des AJVVIH
- Ressources de communication/Ensemble de POS du programme Red Carpet



Photo: Eric Bond/EGPAF, 2017

GUIDE DU PROGRAMME RED CARPET POUR LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

PRÉSENTATION DE CE GUIDE

Le guide du programme Red Carpet (Red Carpet Program, ou RCP) pour les établissements de santé constitue un ensemble consolidé de ressources pour orienter la mise en œuvre de la gamme d'interventions du RCP afin de favoriser des mises en relation efficaces avec les services de soins et la rétention dans les soins des adolescents et des jeunes vivant avec le VIH (AJVVIH).

Public cible :

Ce guide est destiné aux établissements de santé et aux prestataires de soins de santé souhaitant mettre en œuvre les services Red Carpet dans leurs établissements.

SECTIONS DU GUIDE

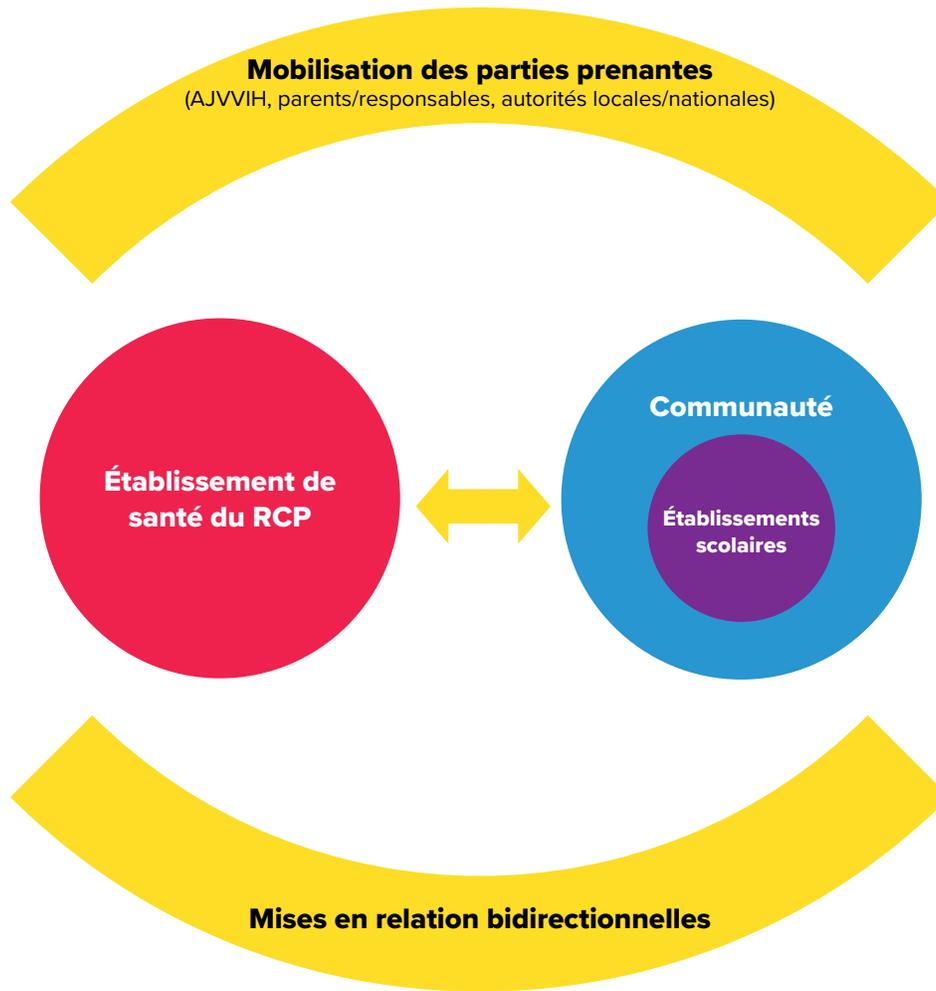
- I. Aperçu du programme Red Carpet
- II. Objectifs d'un établissement de santé du RCP
- III. Services VIP du RCP
- 12** IV. Mettre en place un établissement de santé du RCP
- V. Adapter le modèle au contexte local
- VI. Outils connexes

APERÇU DU PROGRAMME RED CARPET

Le RCP a été initialement conçu pour accroître la mise en relation avec les services de soins et traitement du VIH et la rétention dans les soins chez les adolescents et les jeunes (âgés de 10 à 24 ans) nouvellement diagnostiqués séropositifs au VIH. Le programme a ensuite évolué en vue de soutenir tous les AJVVIH pris en charge dans les services de soins. Il est mis en œuvre au niveau de l'établissement de santé et de la communauté au moyen de services express permettant de réduire les obstacles rencontrés par les AJVVIH, qui entravent leur accès et leur recours à des services de qualité de soins, de soutien et de traitement du VIH. Le fondement du RCP est de fournir une expérience VIP dans laquelle les AJVVIH se sentent valorisés et sont traités avec dignité et respect au moyen de l'accès rapide à des services VIP express sur présentation d'une carte. Ces services VIP sont offerts au sein des établissements de santé participant au programme par des agents de santé réceptifs aux besoins des AJVVIH. Les AJVVIH sont soutenus par leurs établissements d'enseignement et accompagnés par de jeunes pairs navigateurs, parfois appelés champions des droits des jeunes. L'établissement de santé du RCP assure également la liaison avec la communauté, y compris les établissements scolaires, afin d'aider les AJVVIH à avoir accès à des services adaptés aux adolescents et aux jeunes et réceptifs à leurs besoins.

Groupe cible :

Les AJVVIH (âgés de 10 à 24 ans) pris en charge dans les services de soins constituent le principal groupe cible du RCP. Le programme se concentre en priorité sur les AJVVIH tout au long de la cascade de traitement du VIH, et en particulier sur la prestation de services adaptés aux adolescents et aux jeunes.



CIBLES ET OBJECTIFS D'UN ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ RED CARPET

Cibles :

Améliorer l'accès à des mises en relation rapides avec les services de soins du VIH, ainsi que la mise sous traitement antirétroviral (TAR), la rétention dans les soins et les services de traitement dans les établissements de santé et au sein de la communauté, y compris les établissements scolaires.

- a. Augmenter la proportion d'AJVVIH qui ont été mis en relation avec des services de soins du VIH après avoir obtenu un résultat positif à un test de dépistage du VIH
- b. Augmenter la proportion d'AJVVIH nouvellement identifiés en tant que séropositifs qui ont recours aux services de soins (par ex., qui se présentent à leur premier, deuxième et troisième rendez-vous de prise en charge du VIH)
- c. Augmenter le nombre d'AJVVIH qui sont retenus sous traitement (par ex., qui ont des consultations tous les six mois ou plus souvent si nécessaire) et qui atteignent la suppression de la charge virale (par ex., qui ont une charge virale [CL] < 1000 copies/ml ou un seuil inférieur si disponible)

Objectifs :

1. Renforcer les capacités des agents de santé dans la mise en œuvre du modèle de soins RCP, y compris la prestation de services adaptés aux AJVVIH, l'optimisation des mises en relation avec les services de soins et de la rétention dans les soins, et le soutien psychosocial (SPS) pour les AJVVIH nouvellement identifiés en tant que séropositifs, tout en fournissant des soins continus et adaptés aux besoins des AJVVIH déjà inscrits aux services.

2. Favoriser l'implication active des AJVVIH dans la conception, la mise en œuvre et l'amélioration de la qualité des interventions en matière de prévention, de soins et de traitement du VIH.
 - a. Mobiliser des adolescents et des jeunes afin qu'ils agissent en tant que pairs navigateurs pour apporter un soutien aux AJVVIH dans les établissements de santé et en milieu scolaire, ainsi que dans d'autres contextes communautaires.
3. Mettre en relation les communautés environnantes, en particulier les établissements scolaires de la région, avec des services de santé pour accroître l'observance du traitement et le soutien aux soins.

INTERVENTIONS DU RCP AU SEIN DE L'ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ

Le RCP combine de nombreuses activités pour garantir à tous les AJVVIH pris en charge un accès rapide aux services liés au VIH, tout en créant un environnement global propice pour les jeunes clients. Le graphique à la page suivante décrit la gamme d'interventions faisant partie de l'expérience VIP pour les AJVVIH.



Photo: Eric Bond/EGPAF, 2017

Gamme d'interventions du RCP

Bureau d'accueil VIP express du RCP	<ul style="list-style-type: none">- Un bureau d'accueil pour les jeunes clients au triage vise à s'assurer que les adolescents et les jeunes sont dirigés vers les bons points de livraison des services, de préférence dans une salle VIP express du RCP si l'établissement dispose d'une telle salle. Cette méthode permet de réduire les temps d'attente, et évite aux jeunes clients de devoir s'orienter dans les dédales du système de santé.- La prise de rendez-vous et les orientations nécessaires vers d'autres services peuvent être effectuées au bureau d'accueil VIP express.
Salle VIP express du RCP pour les services de santé	L'établissement de santé réserve une salle, selon le modèle du guichet unique, pour la prestation de services de santé destinés aux adolescents et aux jeunes, lorsque cela est possible. Cette salle doit fournir des services complets et intégrés en matière de santé et de VIH dans un espace privé et confidentiel, ce qui permet de réduire les déplacements des AJVVIH entre différents points de livraison des services.
Carte VIP express du RCP	La carte VIP est délivrée à tous les adolescents et jeunes nouvellement identifiés comme des clients séropositifs au VIH au moment de leur inscription aux services de soins et de la mise sous TAR. La carte permet aux AJVVIH d'avoir un accès rapide aux services de traitement du VIH au sein de l'établissement de santé. Cette carte est reconnue par tous les membres de l'équipe Red Carpet de l'établissement de santé.
Enquête de satisfaction client sur le RCP	Il s'agit d'un questionnaire confidentiel destiné aux jeunes visant à encourager les AJVVIH à évaluer de manière continue la qualité des services qu'ils reçoivent et leur niveau de satisfaction à l'égard de leur expérience
Accès rapide aux services essentiels	Les services essentiels comprennent les services liés au VIH (analyses de laboratoire, services de pharmacie, soins cliniques, conseils pour l'observance du traitement, services de nutrition, services de dépistage de la tuberculose et de prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant [PTME], s'il y a lieu) ; les services de santé sexuelle et reproductive adaptés aux adolescents (grossesse, planification familiale, services post-violence et prise en charge des infections sexuellement transmissibles [IST]) ; les services de santé mentale (dépression, anxiété, abus de substances, conseils généraux) et d'autres services de santé.
Outils de soutien à l'observance	Dans les établissements de santé du RCP, les AJVVIH sous TAR reçoivent un pilulier pour renforcer l'observance du traitement. On leur apprend également d'autres méthodes visant à soutenir l'observance, comme les rappels quotidiens, les journaux de prise des médicaments, etc.
Moyens de communication	Des moyens de communication divers, tels que les appels téléphoniques, les SMS sur téléphone portable et les plateformes de messagerie/communication comme WhatsApp, sont mis à la disposition des clients afin de faciliter le partage d'informations et les services de conseil et d'orientation. Ces moyens de communication peuvent également être utilisés pour le soutien par les pairs.
Visites à domicile et dans l'établissement scolaire	Des visites à domicile et dans l'établissement scolaire peuvent être réalisées pour les AJVVIH ayant besoin d'un suivi additionnel, ainsi que pour renforcer l'observance du traitement chez les AJVVIH fréquentant des pensionnats, s'il y a lieu.

METTRE EN PLACE UN ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ DU RCP

Étapes

1. Mobiliser les parties prenantes concernées
2. Désigner les membres de l'équipe du RCP
3. Former/sensibiliser les membres de l'équipe du RCP
4. Évaluer si l'établissement de santé est adapté aux adolescents et aux jeunes
5. Mettre en œuvre des services VIP/express
6. S'assurer que l'établissement de santé du RCP est facilement reconnaissable

ÉTAPE 1- MOBILISER LES PARTIES PRENANTES CONCERNÉES

La mobilisation des parties prenantes représente une étape initiale essentielle dans la planification du déploiement du RCP au niveau de l'établissement de santé afin de favoriser le ralliement des personnes concernées et de s'assurer de leur collaboration tout au long du processus de mise en œuvre.

Les types de parties prenantes varieront en fonction du contexte. L'élaboration d'une matrice des parties prenantes peut être utile pour identifier les différentes parties prenantes et déterminer les méthodes de mobilisation appropriées.

Partie prenante	Type	Contexte	Intérêt dans le RCP	Capacités/niveau d'influence	Méthode de mobilisation de la partie prenante

16

En règle générale, il est important de mobiliser les groupes de parties prenantes qui suivent :

- ▶ Autorités locales et nationales – ministères de la Santé et de l'Éducation
- ▶ Membres du personnel et prestataires dans l'établissement de santé sélectionné – cliniciens, pairs navigateurs
- ▶ AJVVIH – clients et pairs navigateurs existants
- ▶ Personnes de soutien dans les établissements scolaires de la région – parents, enseignants, infirmières scolaires

Il est recommandé de tenir des réunions préliminaires de sensibilisation avec les parties prenantes afin d'augmenter leur compréhension des objectifs du RCP, ainsi que de les impliquer dans la planification, la mise en œuvre et l'évaluation des activités.

ÉTAPE 2 - DÉSIGNER LES MEMBRES DE L'ÉQUIPE DU RCP

Les rôles nécessaires pour la mise en œuvre du RCP au niveau de l'établissement de santé comprennent les suivants :

- ✓ Point focal du RCP (un ou plusieurs postes en fonction du volume de clients et de l'horaire de la personne ou des personnes désignées)
- ✓ Adolescents et jeunes assumant le rôle de pairs navigateurs (leur nombre dépendra de la taille de l'établissement de santé et du nombre de clients AJVVIH)
- ✓ Prestataires de soins de santé du RCP
- ✓ Équipe multidisciplinaire/équipe d'intervention du RCP à l'établissement de santé composée des membres suivants :
 - Clinicien
 - Infirmière
 - Pair navigateur (adolescent/jeune)
 - Autres membres du personnel selon la disponibilité : travailleur social, psychologue, conseiller
- ✓ Administrateur des dossiers médicaux
- ✓ Commis aux données

Il est recommandé de tenir des réunions préliminaires de sensibilisation avec les parties prenantes afin d'augmenter leur compréhension des objectifs du RCP, ainsi que de les impliquer dans la planification, la mise en œuvre et l'évaluation des activités.

ÉTAPE 3 - FORMER ET SENSIBILISER LES MEMBRES DE L'ÉQUIPE DU RCP

Une fois que les postes ont été pourvus, les membres de l'équipe du RCP doivent être formés et sensibilisés à leurs responsabilités et aux attentes à leur égard. La formation devra aborder les sujets suivants :

17

- ✓ Un aperçu du RCP et de ses objectifs
- ✓ Les activités du RCP et la gamme d'interventions à mettre en œuvre à l'établissement de santé
- ✓ Les rôles et responsabilités de chaque poste dans la mise en œuvre du programme et la surveillance de la qualité (consulter le Tableau 1)

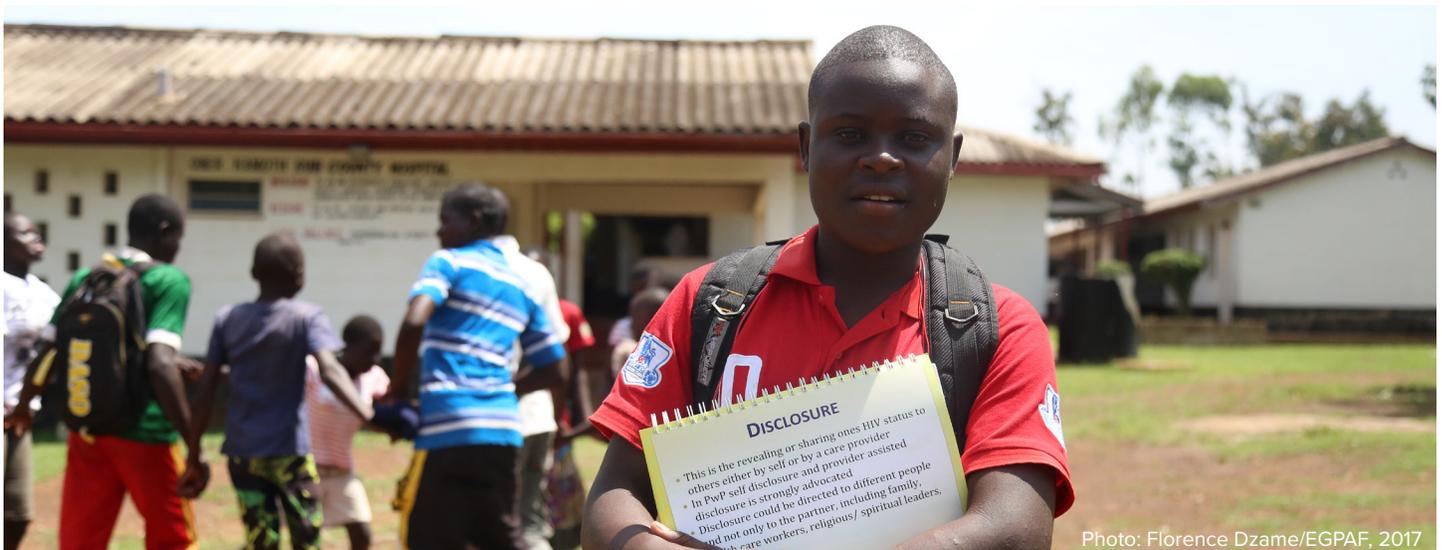


Photo: Florence Dzame/EGPAF, 2017

TABLEAU 1. RÔLES DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ DU RCP

RÔLES	RESPONSABILITÉS
<p>POINT FOCAL DU RCP</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir et coordonner les services du RCP. • Coordonner les activités avec les AJVVIH et le personnel de l'établissement de santé du RCP pour garantir la mise en œuvre optimale du programme. • Veiller à ce que tous les clients du RCP reçoivent des conseils sur l'observance et la gestion du traitement antirétroviral (TAR). • Faciliter la tenue de séances de conseil, conformément aux plans individuels de soins des clients et selon les besoins. • Agir à titre de défenseur des droits des AJVVIH au sein de l'établissement de santé. • Faciliter la mise en relation des AJVVIH avec les prestataires de soins de santé au sein de l'établissement de santé. • Soutenir les prestataires et les pairs navigateurs pour garantir la prestation de services de qualité aux clients. • Travailler en collaboration avec les pairs navigateurs et le clinicien/l'infirmière pour préserver les liens établis avec les établissements scolaires. • Organiser des rencontres bidirectionnelles entre les établissements de santé du RCP et les établissements scolaires. • Agir en tant qu'agent de liaison pour le personnel scolaire afin de mettre en relation les AJVVIH avec les services de soins.
<p>PAIR NAVIGATEUR (ADOLESCENT/ JEUNE)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Diriger les activités du RCP au niveau de l'établissement de santé et de la communauté. • Prendre en charge les AJVVIH nouvellement diagnostiqués séropositifs au VIH aux points d'entrée des services de dépistage et de conseil et les accompagner à l'établissement de santé. • Veiller à ce que les AJVVIH soient bien inscrits au registre pré-TAR et reçoivent un numéro pré-TAR. • S'occuper de l'inscription des AJVVIH au programme Red Carpet et leur délivrer une carte individuelle VIP express. • Fixer des rendez-vous aux AJVVIH pour leur première consultation clinique (si celle-ci n'a pas lieu le même jour) et les inscrire dans le registre des rendez-vous. • Faire des appels téléphoniques/envoyer des SMS aux AJVVIH inscrits pour confirmer leur présence à leur première consultation clinique et pour faire un suivi auprès d'eux s'ils manquent le rendez-vous. • Effectuer des visites à domicile pour les AJVVIH nouvellement inscrits aux services de soins, selon les besoins. • Inviter les AJVVIH aux groupes de SPS et les y inscrire après leur première consultation clinique, puis faire un suivi auprès d'eux pour confirmer leur présence. • Accueillir les AJVVIH au programme Red Carpet lorsqu'ils arrivent à l'établissement de santé et faciliter la prestation rapide de services. • Renforcer les conseils sur l'annonce du statut sérologique au VIH, l'observance du traitement, l'école, la planification familiale, les règles d'hygiène, le soutien nutritionnel, etc. • Orienter les AJVVIH vers des services auxiliaires selon les besoins (par ex., services de nutrition, assistance juridique, soutien scolaire, planification familiale, etc.). • S'occuper de la gestion de la salle VIP express et du bureau d'accueil VIP express du RCP conjointement avec les membres du personnel de l'établissement de santé.

<p>PRESTATAIRES DE SOINS DE SANTÉ DU RCP</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Fournir des services de soins du VIH, notamment des examens cliniques, le dépistage de la tuberculose et de la malnutrition et la détermination du stade clinique du VIH. • Prélever des échantillons pour les analyses de laboratoire initiales et les tests de suivi conformément aux lignes directrices, notamment la mesure de la charge virale et la numération des CD4, s'il y a lieu. • Commencer et soutenir la prophylaxie pour les infections opportunistes, lorsque cela est indiqué. • Mettre les AJVVIH sous traitement antirétroviral conformément aux lignes directrices. • Accompagner le processus d'annonce du statut sérologique au VIH et aider à renforcer les connaissances du client et des accompagnateurs de traitement sur le traitement. • Effectuer les orientations nécessaires et veiller à la mise en relation avec d'autres services aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'établissement de santé. • Aider les pairs navigateurs (adolescents et jeunes) à former des groupes de SPS et à planifier les activités de ces groupes. • Superviser les pairs navigateurs (adolescents et jeunes) et d'autres membres du personnel impliqués dans la prise en charge des AJVVIH. • Faciliter/appuyer la mise en œuvre du RCP au sein de l'établissement de santé. • Coordonner la formation et la direction d'équipes multidisciplinaires afin que les problèmes de santé des adolescents soient traités selon une approche intégrative et holistique.
<p>ÉQUIPE D'INTERVENTION (EMD) DU RCP</p> <ul style="list-style-type: none"> • Clinicien • Infirmière • Pair navigateur (adolescent/jeune) • Autres membres du personnel selon la disponibilité (travailleur social, psychologue, conseiller) 	<ul style="list-style-type: none"> • Tenir des réunions régulières pour passer en revue les progrès des AJVVIH. • Discuter des problèmes/difficultés rencontrés par les clients AJVVIH et proposer les étapes suivantes. • Veiller à ce que les orientations nécessaires soient faites. • Soutenir/coordonner efficacement les différentes transitions des AJVVIH : vers les soins généraux/pour adultes, vers un autre établissement de santé, entre milieux scolaires/lieux de résidence, et vers les services de PTME ou à partir de ceux-ci.
<p>ADMINISTRATEUR DES DOSSIERS MÉDICAUX/ COMMIS AUX DONNÉES</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Classer et organiser les dossiers des AJVVIH pour le RCP. • Travailler en collaboration avec le clinicien et les coordinateurs du RCP afin de vérifier la qualité des données et de s'assurer que les dossiers des clients et les registres du RCP sont complets. • Participer à l'examen des dossiers des AJVVIH par l'EMD, notamment en effectuant des vérifications de la qualité et en veillant à ce que les dossiers comportent toute la documentation requise. • Faire le suivi des mesures à prendre pour les AJVVIH en veillant à ce qu'elles soient documentées. • Participer aux réunions d'examen des données au sein de l'établissement de santé.

ÉTAPE 4 - ÉVALUER SI L'ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ EST ADAPTÉ AUX ADOLESCENTS ET AUX JEUNES ET RÉPOND AUX BESOINS DES JEUNES CLIENTS

Les espaces et les services adaptés aux adolescents et aux jeunes (SAAJ) sont la pierre angulaire de la mise en œuvre du RCP dans les établissements de santé. Pour veiller à ce que tous les critères des SAAJ soient satisfaits, il faut mener une évaluation initiale de l'établissement de santé afin de déterminer les points forts, ainsi que les lacunes.

Conformément aux normes établies par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), un établissement de santé adapté aux jeunes doit garantir des services accessibles, acceptables, équitables, appropriés et efficaces.¹

Cette liste de contrôle donne un aperçu des secteurs prioritaires à vérifier pendant la formation initiale et le déploiement du RCP au sein d'un établissement de santé.

Voici d'autres ressources permettant de mieux comprendre les normes auxquelles doivent se conformer les établissements et les prestataires de soins de santé pour fournir des services adaptés aux adolescents et aux jeunes :

- OMS, ONUSIDA : *Global standards for quality health-care services for adolescents: a guide to implement a standards-driven approach to improve the quality of health care services for adolescents (Normes mondiales pour la qualité des services de santé destinés aux adolescents : guide pour la mise en œuvre d'une stratégie fondée sur des normes afin d'améliorer la qualité des services de santé pour les adolescents)* <https://apps.who.int/iris/handle/10665/183935> Lien vers le document en français : <https://apps.who.int/iris/handle/10665/252726>
- Réseau mondial des personnes vivant avec le VIH : *Ready to Care (Prêts à servir) (Fiche d'évaluation par les jeunes des services de santé)* <http://www.yplusnetwork.org/resource/ready-to-care/>. Lien vers le document en français : <https://www.yplusglobal.org/docs/resources/web-Y-READY-to-Care-tool-FR-V2.pdf>.

ÉTAPE 5 - METTRE EN ŒUVRE DES SERVICES VIP/EXPRESS

Les services VIP express consistent à offrir aux AJVVIH un accès rapide aux services de santé dans le cadre de l'expérience VIP « tapis rouge » du programme Red Carpet afin de faciliter la prestation d'un éventail complet de services rapides et conviviaux pour les jeunes. Les différentes composantes du paquet VIP sont décrites ci-dessous.

La carte VIP du programme Red Carpet

La carte VIP du RCP est délivrée à tous les adolescents et jeunes nouvellement identifiés comme vivant avec le VIH au moment de leur inscription aux services de soins. La carte vise à donner aux AJVVIH un accès rapide aux services de traitement du VIH et à d'autres services connexes au sein de l'établissement de santé. Cette carte, qui est reconnue dans tous les sites du RCP, doit être présentée par les AJVVIH à leur arrivée à l'établissement de santé, afin que les prestataires et l'équipe du RCP facilitent leur expérience VIP au sein de l'établissement.

1 WHO. Making health services adolescent friendly Developing national quality standards for adolescent-friendly health services. 2012. https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/75217/9789241503594_eng.pdf;sequence=1

Liste de contrôle des SAAJ pour l'établissement de santé

- Services accessibles : horaires d'ouverture, emplacement, temps d'attente courts, environnement sûr
- Personnel formé : prestation de services adaptés aux jeunes (environnement exempt de jugement, confidentialité, personnel respectueux)
- Accès aux informations : services complets de santé, y compris services de santé sexuelle et reproductive
- Véritable partenariat avec les AJVVIH avec une implication active de ceux-ci
- Relations actives entre l'établissement de santé et les établissements scolaires dans la communauté
- Possibilité pour les AJVVIH de formuler des commentaires de manière anonyme



La carte VIP du programme Red Carpet (recto)

RED CARPET CARTE VIP EXPRESS RED CARPET	
No du patient _____	Date de naissance _____
Établissement de santé Red Carpet : _____	
Date d'inscription aux soins : _____	Date de la mise sous TAR : _____
<ul style="list-style-type: none">• Apportez cette carte chaque fois que vous vous rendez à l'établissement de santé.• En cas d'urgence, contactez l'établissement de santé le plus proche.• Pour toute question, ou si vous avez besoin de soutien, contactez l'établissement de santé Red Carpet au : _____• Consultez un médecin ou une infirmière si vous ne vous sentez pas bien.• Prenez vos ARV comme prescrit par votre prestataire de soins de santé et n'arrêtez pas de les prendre sans consulter d'abord un médecin ou une infirmière.	

La carte VIP du programme Red Carpet (verso)

Bureau d'accueil VIP express

Le bureau d'accueil VIP express, géré par des pairs navigateurs (adolescents et jeunes), permet aux AJVVIH qui se rendent à l'établissement de santé de bénéficier de services rapides et adaptés aux jeunes. Le client peut également s'adresser au bureau d'accueil VIP express pour la prise de rendez-vous et toute orientation vers des services supplémentaires.

Accès rapide aux services essentiels

Les services essentiels comprennent les suivants :

- Services liés au VIH : analyses de laboratoire, services de pharmacie, soins cliniques, conseils pour l'observance du traitement, services de nutrition, services de dépistage de la tuberculose et de PTME, s'il y a lieu
- Services de santé sexuelle et reproductive adaptés aux adolescents : grossesse, planification familiale, soins post-avortement, services post-violence et prise en charge des IST
- Services de santé mentale : dépistage et traitement de la dépression et de l'anxiété, abus de substances, conseils généraux
- Autres services de santé

Si certains de ces services ne sont pas disponibles dans l'établissement de santé, les clients peuvent être orientés vers des établissements ou organisations qui offrent ces services et reconnaissent l'approche VIP express du RCP. Ces procédures doivent être définies avant la mise en œuvre du programme.

Salle VIP express Red Carpet pour la prestation de services de santé et jours de disponibilité des services

L'établissement de santé désigne un espace adapté aux jeunes comme salle VIP du RCP pour la prestation de services de santé aux adolescents et aux jeunes. Si possible, cette salle doit disposer de ressources pour les adolescents et les jeunes, comme des affiches, des jeux, des ordinateurs ou une zone d'accès à Internet sans fil. Les ordinateurs peuvent héberger des jeux et des ressources d'apprentissage.

Cette salle devrait offrir un espace privé pour la prestation de services confidentiels de conseil aux jeunes, et pourrait également servir d'espace de détente pour les jeunes pendant qu'ils attendent de recevoir d'autres services. Idéalement, cet espace devrait être disponible tout au long de la semaine et les week-ends. Si cela n'est pas possible, des heures/jours spécifiques doivent être réservés pendant la semaine ou le mois pour l'utilisation de la salle. Les établissements de santé qui ne disposent pas d'un espace ou d'une salle pour la prestation de services express aux adolescents et aux jeunes peuvent intégrer ces services dans les espaces et structures existants de l'établissement.

La salle VIP express peut également servir de guichet unique pour la prestation de services de santé additionnels destinés aux adolescents et aux jeunes qui fréquentent l'établissement de santé, comme ceux énumérés dans la liste des services essentiels.

Soutien à l'observance du traitement

Les établissements de santé du RCP peuvent fournir aux AJVVIH un soutien et des instructions pratiques pour l'observance du traitement, notamment en mettant à leur disposition des piluliers et des journaux visant à renforcer l'observance du traitement, ainsi qu'en leur donnant des instructions sur leur utilisation et la manière de configurer les rappels qui conviennent à chaque client (sur leur téléphone, en fonction des repas).

Questionnaires sur la qualité des services destinés aux clients

Le recours à des enquêtes de satisfaction sur la performance du programme et sa capacité à répondre aux besoins des jeunes clients permet d'évaluer de manière permanente la satisfaction des clients et la qualité des services offerts par les établissements de santé.

Un modèle d'enquête de satisfaction client est disponible à la fin de ce guide.

Soutien téléphonique

Si possible, il est conseillé de mettre à la disposition des adolescents et des jeunes une ligne téléphonique et un numéro de téléphone pour l'application WhatsApp afin qu'ils puissent accéder à des informations en matière de santé sur des sujets qui les touchent personnellement.

Les échanges par téléphone ou par le biais d'applications peuvent améliorer la communication entre les consultations cliniques, les retours d'information et la mise en relation avec des structures de soutien supplémentaires. Les pairs navigateurs (adolescents et jeunes) peuvent utiliser ces plateformes pour rester en contact avec les clients et pour mener des activités pédagogiques et de soutien par les pairs.

Temps d'antenne

En vue de garantir une mise en œuvre de qualité de cette activité, il est essentiel d'accorder le soutien financier nécessaire afin que les pairs navigateurs disposent de suffisamment de temps d'antenne pour effectuer des appels mensuels/de suivi auprès des AJVVIH pris en charge par le RCP.

Remboursement de frais de transport

Il convient d'analyser les obstacles existants en matière de transport pour les clients et les pairs AJVVIH et de trouver des solutions adéquates afin de faciliter l'accès à l'établissement de santé, au domicile et à la communauté pour les visites, les suivis et les rendez-vous.

Visites à domicile et dans les établissements scolaires

Des visites de suivi menées par des pairs navigateurs (adolescents et jeunes) à domicile et dans les établissements scolaires sont réalisées pour les clients AJVVIH ayant besoin d'un soutien supplémentaire, comme ceux qui doivent améliorer leur observance du traitement ou qui ont manqué un rendez-vous médical ou un renouvellement d'ordonnance. Pour l'organisation de ces visites, on peut s'appuyer sur des évaluations des obstacles et facilitateurs au niveau local.

ÉTAPE 6 – S'ASSURER QUE L'ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ DU RCP EST FACILEMENT RECONNAISSABLE

Les établissements de santé du RCP se caractérisent par un logo unique et uniformisé, facilement reconnaissable, qui est affiché bien en vue sur le mur de l'établissement de santé afin que les clients sachent que l'établissement offre le programme Red Carpet. Des adolescents et des jeunes ont participé à la conception du logo, qui a été créé avec l'intention expresse d'être adapté aux jeunes et non stigmatisant.



ADAPTER LE PAQUET DU RCP AU CONTEXTE LOCAL

Le RCP pour l'établissement de santé est expressément conçu pour être flexible, afin qu'il puisse être adapté, modifié et façonné en fonction du contexte local. Parmi les éléments proposés par le RCP énumérés ci-dessus, les établissements de santé, les prestataires et les parties prenantes choisiront les éléments qui répondent le mieux aux besoins identifiés pour les AJVVIH dans leur région.

Par exemple, le nombre et les types de prestataires et de postes, ainsi que les types d'interventions mises en œuvre, dépendront des lacunes identifiées. De plus, les mises en relation avec la communauté peuvent s'appuyer sur les structures existantes et l'implication des parties prenantes. Les pairs navigateurs (adolescents et jeunes) peuvent notamment se rendre dans les établissements scolaires, y compris les pensionnats, lorsque cela est possible et permis, pour apporter du SPS et un soutien à l'observance du traitement aux AJVVIH.

OUTILS DU RCP POUR LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

Les outils suivants associés à cette ressource visent à compléter le contenu de cet aperçu du paquet et à l'harmoniser avec les lignes directrices nationales. Ces outils comprennent les suivants :

- ▶ Liste de contrôle du RCP pour l'établissement de santé
- ▶ Registre du RCP pour l'établissement de santé
- ▶ Liste de contrôle pour l'établissement scolaire
- ▶ POS

LISTE DE CONTRÔLE DU RCP POUR L'ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ

- Prestataires de soins de santé, pairs navigateurs (adolescents et jeunes) et autres parties prenantes identifiées ayant été formés/sensibilisés aux éléments suivants :
 - Paquet Red Carpet
 - Interventions VIP express
 - Rôles et responsabilités
- Remise de cartes VIP express du programme Red Carpet à tous les AJVVIH
- Prestation rapide de services essentiels
- Disponibilité de piluliers et d'autres outils de soutien à l'observance du traitement pour les clients AJVVIH
- Disponibilité d'une ligne téléphonique réservée
- Réalisation de visites de suivi auprès des AJVVIH
- Disponibilité des outils du programme Red Carpet :
 - Liste de contrôle
 - Registre
 - POS
- Disponibilité des pairs navigateurs (adolescents et jeunes)
- Mise en relation des établissements de santé avec des ressources communautaires et des établissements scolaires

ENQUÊTE DE SATISFACTION CLIENT SUR LE PROGRAMME RED CARPET

Veillez nous aider à améliorer nos services en répondant aux questions qui suivent. N'écrivez pas votre nom sur le questionnaire.

Âge ans Sexe : Masculin/Féminin (veuillez entourer votre réponse) Établissement de santé :

1. Pour quels services êtes-vous venu(e) aujourd'hui à l'établissement ? (veuillez cocher tout ce qui s'applique)

- Test de dépistage du VIH
- Services de prévention du VIH (préservatifs, prophylaxie pré-exposition [PPrE]/prophylaxie post-exposition [PPE], dépistage et traitement des IST)
- Planification familiale (contraceptifs)
- Soins liés à la grossesse (test de grossesse, soins prénatals et postnatals)
- Traitement du VIH (ARV, dépistage de la tuberculose, traitement)
- Conseil
- Préservatifs
- Autre (veuillez préciser) _____

2. Avez-vous reçu tous les services dont vous aviez besoin ?

- Oui
- Non, car je voulais aussi _____

3. Combien de temps s'est écoulé entre votre arrivée à l'établissement et votre départ ?

- Moins de 1 heure
- 2 à 3 heures
- 3 heures ou plus
- Autre _____

4. Avez-vous reçu des services dans un département spécialisé de l'établissement ?

- Non, j'ai reçu des soins généraux
- Je ne suis pas sûr(e), le personnel n'a pas mentionné appartenir à un département spécialisé ou ne portait pas un uniforme différent
- Assistant au diagnostic du VIH (HDA) pour le dépistage du VIH
- Coin du programme DREAMS
- Club Ariel/pour adolescents
- Services Red Carpet
- Autre : _____

5. Avez-vous été satisfait(e) des services que vous avez reçus aujourd'hui ? (entourez le visage qui décrit le mieux votre expérience)

 Très satisfait(e)	 Plutôt satisfait(e)	 Tout juste acceptable	 Insatisfait(e)	 Très insatisfait(e)
---	---	---	--	---

6. Autres commentaires : veuillez écrire ci-dessous.

 Féliciter ou remercier un agent de santé ou un pair	 Faire part d'une idée ou d'une suggestion	 Formuler une plainte ou soulever un problème
<p style="color: red; font-size: small;">*veuillez indiquer le nom du ou des prestataires</p>		<p style="color: red; font-size: small;">*veuillez indiquer le nom du ou des prestataires</p>

7. Allez-vous inviter et amener d'autres adolescents et jeunes à cet établissement à l'avenir ?

- Oui !
- Non, parce que : _____

GUIDE DU PROGRAMME RED CARPET POUR LES MISES EN RELATION AVEC LA COMMUNAUTÉ ET LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

PRÉSENTATION DE CE GUIDE

Le paquet du programme Red Carpet (Red Carpet Program, ou RCP) pour les communautés et les établissements scolaires réceptifs est une ressource visant à favoriser une coordination et des mises en relation efficaces entre les établissements de santé et les communautés scolaires afin d'assurer un continuum ininterrompu de soins de qualité et la rétention dans les soins des élèves (adolescents et jeunes) vivant avec le VIH.

SERVICES SCOLAIRES RÉCEPTIFS AU RCP

26

La gamme suivante de services peut être intégrée dans les établissements scolaires et au sein de la communauté afin d'apporter un soutien adapté aux besoins des AJVVIH.

Environnements favorables aux élèves vivant avec le VIH

Communications et éducation sur le VIH et le sida pour le personnel scolaire et les élèves

Soutien aux AJVVIH en milieu scolaire

- Soutien à l'annonce du statut sérologique au VIH
- Soutien à l'observance du traitement : traitement sous surveillance directe (DOT) avec stockage du TAR à l'école
- Soutien psychosocial
- Soutien à la rétention dans les soins pour les rendez-vous médicaux
- Réduction de la stigmatisation dans l'ensemble de l'établissement scolaire

Mises en relation bidirectionnelles avec les établissements de santé

Permet l'accès aux mises en relation avec les établissements de santé pour favoriser les renouvellements d'ordonnances, les suivis et les orientations vers d'autres services complémentaires

La plupart des adolescents et des jeunes vivant avec le VIH (AJVVIH) passent une grande partie de la journée à l'école, entre 6 et 8 heures par jour dans les écoles de jour de niveau primaire et secondaire, et toute la journée (24 heures) dans les pensionnats. L'environnement scolaire joue donc un rôle crucial pour garantir que les AJVVIH bénéficient du soutien dont ils ont besoin en matière d'observance du traitement, de rétention dans les soins et de conseils sur la manière de vivre positivement.

Le terme « communauté » désigne l'ensemble des liens physiques, sociaux et émotionnels entre des groupes de personnes. Un établissement scolaire est une communauté d'élèves et peut également être un foyer pour les élèves qui fréquentent des pensionnats. Dans le contexte du VIH, l'environnement et le personnel scolaires exercent une influence importante sur le bien-être clinique, psychosocial et émotionnel des élèves vivant avec le VIH au sein de l'établissement scolaire.

Public cible

Ce guide est destiné aux communautés, établissements scolaires et autres parties prenantes souhaitant mettre en œuvre les services du RCP afin de soutenir les AJVVIH et les élèves vivant avec le VIH.

Vue d'ensemble du guide

I. Aperçu du RCP

II. L'objectif des établissements scolaires et communautés réceptifs au RCP

III. Mettre en place un établissement scolaire réceptif au RCP

IV. Outils connexes

APERÇU DU PROGRAMME RED CARPET

Le RCP a été initialement conçu pour accroître la mise en relation avec les services de soins et traitement du VIH et la rétention dans les soins chez les adolescents et les jeunes (âgés de 10 à 24 ans) nouvellement diagnostiqués séropositifs au VIH. Le programme a ensuite évolué en vue de soutenir tous les AJVVIH pris en charge dans les services de soins. Il est mis en œuvre au niveau de l'établissement de santé et de la communauté au moyen de services express permettant de réduire les obstacles rencontrés par les AJVVIH, qui entravent leur accès et leur recours à des services de qualité de soins, de soutien et de traitement du VIH. Le fondement du RCP est de fournir une expérience VIP dans laquelle les AJVVIH se sentent valorisés et sont traités avec dignité et respect au moyen de l'accès rapide à des services VIP express sur présentation d'une carte. Ces services VIP sont offerts au sein des établissements de santé participant au programme par des agents de santé réceptifs aux besoins des AJVVIH. Les AJVVIH sont soutenus par leurs établissements d'enseignement et accompagnés par de jeunes pairs navigateurs, parfois appelés champions des droits des jeunes. L'établissement de santé du RCP assure également la liaison avec la communauté, y compris les établissements scolaires, afin d'aider les AJVVIH à avoir accès à des services adaptés aux adolescents et aux jeunes et réceptifs à leurs besoins.

27

Bénéficiaires :

Les élèves vivant avec le VIH (EVVIH) et le personnel des établissements scolaires réceptifs au RCP constituent la population cible de ce guide axé sur les communautés et établissements scolaires réceptifs.

OBJECTIFS DU PROGRAMME RED CARPET DANS LES COMMUNAUTÉS ET ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES RÉCEPTIFS

- Renforcer la collaboration entre la communauté, l'établissement scolaire et l'établissement de santé afin de veiller à ce que tous les EVVIH **respectent les rendez-vous médicaux**, soient **retenus dans les soins**, et atteignent et maintiennent la **suppression de la charge virale**.
- Veiller à la mobilisation et au **renforcement des capacités des enseignants et des responsables (principaux et secondaires)** des EVVIH en matière de connaissances sur le traitement et de soutien à l'observance du traitement par les EVVIH.

- Intégrer les activités pédagogiques et de soutien en lien avec le VIH et le sida dans les établissements scolaires pour **réduire la stigmatisation**, augmenter les connaissances sur le VIH, et favoriser des attitudes positives envers le VIH et les AJVVIH dans l'environnement scolaire.
- Établir des systèmes en milieu scolaire et renforcer les **structures existantes en matière de soutien psychosocial (SPS)**, y compris l'annonce de la séropositivité, le soutien par les pairs et les partenaires/accompagnateurs de traitement.
- Augmenter **l'accès aux services de protection sociale** par le biais d'orientations et de mises en relation aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'environnement scolaire.

METTRE EN PLACE UN ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE RÉCEPTIF AU RCP

Les étapes

1. Cartographier les AJVVIH fréquentant un établissement scolaire, planifier et définir les secteurs prioritaires d'implication dans l'établissement scolaire
2. Mobiliser les parties prenantes concernées
3. Désigner les membres de l'équipe du RCP au sein de l'établissement scolaire
4. Former/sensibiliser les membres de l'équipe du RCP
5. Évaluer l'environnement scolaire
6. Mettre en œuvre des services réceptifs au RCP dans l'établissement scolaire
7. Impliquer le personnel/les parents/les responsables dans le soutien des AJVVIH en milieu scolaire
8. Mettre en place tout autre élément du RCP
9. Repérer les établissements de santé du RCP de la région où les EVVIH reçoivent des soins et établir des communications/orientations bidirectionnelles avec ces établissements

28

Étape 1 - Cartographier les AJVVIH fréquentant un établissement scolaire, planifier et définir les secteurs prioritaires d'implication dans l'établissement scolaire

La collecte de données sur les AJVVIH fréquentant un établissement scolaire constitue une étape initiale importante, notamment le fait de cartographier les EVVIH pour déterminer les établissements de santé qu'ils fréquentent et leur niveau scolaire actuel. Cela permet de déterminer le type et le degré de soutien dont ont besoin les clients dans le cadre scolaire, ainsi que la manière de leur apporter ce soutien le plus efficacement possible. L'avantage de réaliser cet exercice au niveau de l'établissement scolaire réside dans la capacité de cerner les besoins des élèves identifiés et de planifier la meilleure manière de répondre à ces besoins. La cartographie des clients AJVVIH au niveau de l'établissement scolaire peut aussi être réalisée pour mieux comprendre les besoins courants chez les EVVIH au sein de différents établissements (d'enseignement primaire, secondaire ou supérieur) dans une région.

Cet exercice peut être élargi pour obtenir des informations essentielles sur tous les élèves (adolescents et jeunes) qui souffrent de maladies chroniques afin de réduire la stigmatisation potentielle associée au VIH, ainsi que pour recueillir des données importantes permettant d'aider d'autres élèves qui ont également besoin de soutien.

Un registre Excel pouvant servir de fiche d'informations sur les élèves fréquentant un établissement scolaire est disponible [ici](#).



Adapter le programme au contexte local

Le RCP est expressément conçu pour être flexible, afin qu'il puisse être adapté et modifié en fonction du contexte local. Parmi les activités scolaires et éléments de soutien proposés par le RCP, le personnel scolaire et les autres parties prenantes choisiront les éléments du paquet du RCP qui répondent le mieux aux besoins identifiés pour les AJVVIH dans le contexte de leur communauté et de leur établissement scolaire. Pour orienter leur choix et déterminer les secteurs prioritaires, ils peuvent s'appuyer sur les résultats de l'exercice de cartographie.

Ce guide vise à compléter les lignes directrices et politiques nationales, tout en pouvant être adapté pour répondre aux besoins des AJVVIH dans un contexte particulier.

Étape 2- Mobiliser les parties prenantes concernées

La mobilisation des parties prenantes représente une étape initiale essentielle dans la planification du déploiement du RCP au niveau de la communauté ou de l'établissement scolaire afin de favoriser le ralliement des personnes concernées et de s'assurer de leur collaboration tout au long du processus de mise en œuvre. La coordination avec différentes parties prenantes, notamment dans les secteurs de l'éducation et de la santé, peut accroître l'accès des EVVIH aux services liés au VIH.

En règle générale, il est important de mobiliser les groupes suivants de parties prenantes :

- ▶ Les autorités scolaires et sanitaires (ministères de l'Éducation et de la Santé)

- ▶ Le personnel et les prestataires dans les établissements scolaires et les établissements de santé (parents, enseignants, infirmières scolaires, agents de santé, personnel non professionnel dans les établissements de santé et autres personnes concernées)
- ▶ Les élèves AJVVIH
- ▶ Les parents/responsables

Il est recommandé de tenir des réunions préliminaires de sensibilisation avec les parties prenantes pour augmenter leur compréhension des objectifs du RCP, afin de favoriser leur ralliement et de s'assurer de leur soutien dans la mise en œuvre des composantes scolaires.

Étape 3 – Désigner les membres de l'équipe du RCP au sein de l'établissement scolaire

Les rôles du RCP au niveau de la communauté et de l'établissement scolaire sont décrits ci-dessous. Les rôles et la composition des groupes, dont celle du comité scolaire de soutien, varieront en fonction du contexte local et seront définis par les parties prenantes locales. Les systèmes et lignes directrices existant au niveau national et communautaire permettront de façonner les postes nécessaires et de déterminer la manière de les intégrer dans les activités existantes pour former une équipe.

Les postes et groupes au niveau de l'établissement scolaire comprennent les suivants :

- ▶ Directeur/principal/chef d'établissement
- ▶ Enseignants du RCP
 - Ils font la promotion de l'initiative et constituent les principales ressources pour les activités du RCP et les EVVIH.
- ▶ Point focal du RCP
 - Un poste au sein de l'établissement scolaire qui peut être pourvu par un enseignant, une infirmière scolaire, un conseiller, etc. Ce poste devrait être pourvu en interne, par une partie prenante déjà en place, et pas nécessairement par une nouvelle embauche.
- ▶ Personnel de santé en milieu scolaire
 - Infirmière, conseiller
- ▶ Pair navigateur (adolescent/jeune)
 - Il s'agit d'un travailleur communautaire qui peut être rattaché à un établissement de santé, mais qui participe également à des activités au sein de la communauté et en milieu scolaire.
- ▶ Comité scolaire de soutien du RCP
 - Les comités scolaires de soutien du RCP peuvent être composés de différents membres du personnel scolaire, de la communauté ou de l'établissement de santé associé à l'école (enseignants, infirmière d'internat/directeur/principal, infirmière scolaire, conseiller scolaire, parents/responsables, agents de santé, travailleurs communautaires et représentants des adolescents et des jeunes et des AJVVIH). Ce comité vise à assurer et favoriser le bien-être de tous les élèves, tout en prêtant une attention particulière aux AJVVIH, pour veiller à ce qu'on reconnaisse leurs besoins uniques et qu'on y réponde.
 - La taille et la portée du comité scolaire de soutien peuvent être déterminées en fonction du contexte. Il est possible d'adapter le modèle, par exemple, en formant un comité de soutien du RCP qui sera associé à plusieurs établissements scolaires.

Exemple d'ordre du jour

- ✓ Présentation des parties prenantes
- ✓ Aperçu du RCP à titre de rappel : cibles, objectifs
- ✓ Discussion sur l'adaptation et la contextualisation des éléments du RCP afin de répondre aux besoins et de combler les lacunes en matière de soutien en milieu scolaire, ainsi que sur l'identification des parties prenantes
- ✓ Prochaines étapes

Les éducateurs jouent un rôle central dans le développement et l'état de la perception du VIH dans le cadre scolaire. Le discours, les attitudes et le comportement des éducateurs découlant de leurs perceptions du VIH et du sida exercent une influence déterminante sur la manière dont le VIH est perçu par les élèves et le reste du personnel scolaire, et ont des répercussions sur les réactions et comportements des EVVIH. Les perceptions et attitudes négatives peuvent engendrer de la stigmatisation et de la discrimination, et pourraient donc avoir des effets directs sur les résultats cliniques (observance du traitement et rétention dans les soins), l'état émotionnel (auto-stigmatisation) et la santé mentale (dépression et anxiété) des AJVVIH dans l'environnement scolaire.^{1,2,3} Par conséquent, il est essentiel de soutenir les éducateurs et les établissements scolaires et de renforcer leurs capacités afin qu'ils soient en mesure de créer et maintenir des environnements exempts de stigmatisation qui favorisent l'épanouissement des AJVVIH, tant sur le plan personnel que sur le plan scolaire, et dans lesquels ceux-ci se sentent soutenus et peuvent mener une vie saine.

ÉTAPE 4 - Former et sensibiliser les équipes du RCP

Une fois que les équipes du RCP ont été formées, les membres des équipes doivent être formés et sensibilisés aux objectifs du RCP, ainsi qu'à leurs responsabilités et aux attentes à leur égard. La formation sur le RCP devra aborder les sujets suivants :

- ▶ Aperçu des principes et exigences pour les communautés et établissements scolaires réceptifs au RCP
- ▶ Aperçu des activités du RCP visant à apporter un soutien en milieu scolaire
- ▶ Rôles et responsabilités de chaque poste dans l'établissement scolaire dans une mise en œuvre de qualité des activités (voir le Tableau 1)
- ▶ Exigences pour la certification des établissements scolaires réceptifs au RCP

TABLEAU 1. RÔLES DANS LES COMMUNAUTÉS ET ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES RÉCEPTIFS AU RCP

RÔLES	RESPONSABILITÉS
CHEF D'ÉTABLISSEMENT DIRECTEUR/ PRINCIPAL ENSEIGNANTS	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir et appuyer l'institutionnalisation de la riposte de l'établissement scolaire au VIH. • Veiller à ce que les élèves AJVVIH disposent d'espaces sûrs pour le stockage du traitement antirétroviral (TAR) et reçoivent du soutien en matière d'observance du traitement, d'annonce du statut sérologique au VIH, de soins, et de rétention dans les soins. • Favoriser un environnement exempt de stigmatisation et appuyer la mise en œuvre d'activités de réduction de la stigmatisation dans le cadre scolaire. • Établir et maintenir des mises en relation bidirectionnelles avec les établissements de santé du RCP.
POINT FOCAL DU RCP	<ul style="list-style-type: none"> • Agir comme point de contact à l'établissement scolaire pour les communications, les informations, les mises à jour sur les activités du RCP ou les services. • Faciliter la coordination des activités et communications du RCP avec d'autres parties prenantes externes.
ÉLÈVES AJVVIH PARENTS/ RESPONSABLES	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir et appuyer l'institutionnalisation de la riposte de l'établissement scolaire au VIH. • Soutenir l'annonce de la séropositivité au VIH (aux AJVVIH et par les AJVVIH). • Apporter un soutien supplémentaire aux AJVVIH selon les besoins.

1 <https://bmjopen.bmj.com/content/6/7/e011453>

2 <https://www.hindawi.com/journals/bmri/2019/9623159/>

3 <https://journals.plos.org/plosone/article?id=10.1371/journal.pone.0232359>

<p>ÉQUIPE D'INTERVENTION VIP À L'ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ DU RCP RELIÉ À L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Faciliter les mises en relation avec l'établissement scolaire. • Contribuer à la prestation de services VIP aux AJVVIH dans l'établissement de santé du RCP. • Appuyer les interventions en milieu scolaire visant à renforcer l'observance du traitement (traitement sous surveillance directe [DOT], piluliers, stockage des antirétroviraux [ARV]). • Faciliter la formation et le fonctionnement de groupes de SPS et d'autres groupes de soutien par les pairs. • Assurer le suivi des AJVVIH dans l'établissement de santé et communiquer avec les infirmières scolaires au sujet de leurs besoins en matière de soins et de traitement.
<p>PAIRS EN MILIEU SCOLAIRE</p> <p>PAIRS NAVIGATEURS (ADOLESCENTS ET JEUNES)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir la réalisation en milieu scolaire d'activités d'éducation à la santé et de promotion de la santé centrées sur la réduction de la stigmatisation et la prévention du VIH. • Apporter aux EVVIH un soutien permanent et confidentiel pour l'observance du traitement. • Assurer un soutien pour les AJVVIH et un suivi auprès d'eux dans tous les établissements d'enseignement. • Participer aux activités de SPS en milieu scolaire. • Formuler des commentaires constructifs si possible.
<p>COMITÉ/SOUS-COMITÉ SCOLAIRE DE SOUTIEN DU RCP</p> <p>GROUPE DE TRAVAIL AU SEIN DE COMITÉS SCOLAIRES EXISTANTS</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Veiller au bien-être des EVVIH. • Promouvoir des activités visant à améliorer les connaissances sur le traitement pour les AVVIH et leurs parents/responsables par l'entremise des structures participatives existantes (par exemple, association de parents d'élèves). • Appuyez la planification et la mise en œuvre d'activités d'éducation à la santé, de prévention du VIH et de réduction de la stigmatisation dans le cadre scolaire. • Garantir l'accès aux services de protection sociale pour les EVVIH. • Établir et maintenir des services accessibles de SPS pour les EVVIH. • Renforcer les mises en relation bidirectionnelles avec des établissements de santé du RCP.

Étape 5 - Évaluer l'environnement scolaire

Dans le cadre de la préparation de la mise en œuvre des activités du RCP dans les établissements scolaires, il est important d'évaluer d'abord de manière critique les environnements scolaires afin de déterminer les points forts et les lacunes en matière de réceptivité aux besoins des EVVIH.

Liste de contrôle de base pour les établissements scolaires réceptifs au RCP – Évaluation

- Environnements scolaires sûrs : veiller à la sécurité et au bien-être physique, émotionnel et mental de tous les adolescents et jeunes, y compris les AJVVIH
- Environnements exempts de stigmatisation : promouvoir des activités de réduction de la stigmatisation et pédagogiques centrées sur la prévention et une meilleure compréhension du VIH et visant à fournir des informations exactes sur le VIH et le sida à tous les adolescents et jeunes, ainsi qu'à l'ensemble du personnel scolaire
- Soutien à l'observance du traitement : apporter un soutien aux AJVVIH pour le stockage des médicaments, l'observance du traitement, les accompagnateurs/partenaires de traitement, le traitement sous surveillance directe (DOT), l'accès garanti à un point focal pour le soutien (par ex., enseignants/infirmières scolaires)
- Soutien à la rétention dans les soins : s'assurer que les AJVVIH ont accès à des établissements de santé pour les soins du VIH, y compris les renouvellements des ordonnances d'antirétroviraux, les rendez-vous pour les consultations cliniques et les tests de laboratoire, ainsi que pour d'autres besoins en matière de suivi clinique
- Promotion du SPS : veiller à ce que les AJVVIH aient accès à un groupe de SPS dirigé par des pairs en milieu scolaire ou au sein de l'établissement de santé
- Défendre et appliquer les valeurs de respect de la vie privée et de confidentialité à l'égard des adolescents et des jeunes
- Favoriser l'implication et la participation actives des AJVVIH dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des activités du RCP

Étape 6 - Mettre en œuvre des services réceptifs au RCP dans l'établissement scolaire

Créer un environnement favorable où les élèves AJVVIH se sentent soutenus

Le travail de planification avec les parties prenantes concernées, notamment les autorités locales ou les ministères de la Santé et de l'Éducation, doit avoir lieu avant la mise en œuvre des activités du RCP et de renforcement des capacités du personnel scolaire pour la création et le maintien d'environnements favorables pour les AJVVIH.

Ce travail de planification repose sur des consultations bidirectionnelles entre les chefs d'établissement (directeur/principal), les membres de l'équipe de direction et les enseignants. Des communications et activités pédagogiques positives et productives sur le VIH et le sida destinées aux élèves, enseignants et parents doivent être intégrées aux systèmes éducatifs. Un environnement scolaire favorable permet de créer une ambiance sans stigmatisation et de garantir l'accès des AJVVIH aux services, traitements et soins.

Soutien à l'annonce de la séropositivité des AJVVIH dans le cadre scolaire

L'annonce du statut sérologique au VIH est un processus qui exige un environnement favorable, sûr et confidentiel. L'annonce de leur séropositivité à d'autres personnes est une décision personnelle des AJVVIH et/ou de leurs parents/responsables, s'il y a lieu, et peut être soutenue par les agents de santé, les parents/responsables, le personnel scolaire et les pairs. Le fait de révéler leur séropositivité dans le cadre scolaire peut permettre aux AJVVIH de bénéficier d'un soutien accru pour l'observance du traitement et la rétention dans les soins. C'est le cas tout particulièrement pour les EVVIH qui fréquentent des pensionnats.

Les membres du personnel scolaire, notamment les enseignants formés et sensibilisés et les agents de santé travaillant en milieu scolaire, peuvent devenir des ressources de confiance qui accompagnent les EVVIH tout au long du processus de l'annonce. À ce titre, ces membres du personnel scolaire sont bien placés pour apporter un soutien aux AJVVIH en mettant

à leur disposition un espace de stockage privé pour les médicaments, en organisant le traitement sous surveillance directe (DOT), et en les aidant à respecter leurs rendez-vous médicaux à l'établissement de santé ou à assister aux séances de SPS.

Le personnel scolaire doit coordonner avec les agents de santé travaillant dans les établissements de santé reliés à l'établissement scolaire la mise en place du traitement sous surveillance directe (DOT) dans le cadre scolaire, en veillant au respect de la vie privée et de la confidentialité des EVVIH. Le traitement sous surveillance directe (Directly Observed Treatment, ou DOT) est une intervention thérapeutique réalisée conjointement avec l'établissement de santé portant sur l'observation directe du client afin de confirmer la prise du traitement par ce dernier.

Les indications pour la mise en place du DOT pour les AJVVIH comprennent les suivantes :

- Traitement d'une infection opportuniste en plus du TAR
- Antécédents d'échecs du traitement ou échec actuel du traitement
- Mauvaise observance ou interruption du traitement
- Besoins psychosociaux particuliers (orphelins, familles dysfonctionnelles, etc.)
- Antécédents de problèmes de santé mentale (dépression, anxiété, etc.)
- Antécédents d'abus de substances
- Problèmes d'attention et d'organisation
- Chute marquée du rendement scolaire
- Incidents observés ou signalés d'intimidation, de stigmatisation ou de discrimination

Stockage du TAR dans l'établissement scolaire

Une personne agissant en tant que point focal, comme l'infirmière scolaire, le directeur/principal, un enseignant ou un conseiller, doit être désignée comme responsable du stockage des ARV dans l'établissement scolaire.

Le point focal sera responsable de :

- Mettre à la disposition des EVVIH une armoire pour ranger les ARV dans un endroit privé qui satisfait aux exigences minimales de stockage des médicaments (un espace de rangement frais et sec, pouvant être verrouillé).
- Préserver la confidentialité à tous les moments pendant le stockage des médicaments et l'accès à ces derniers.
- Veiller à ce que l'espace de stockage soit accessible aux EVVIH lorsqu'ils en ont besoin.
- Faire un suivi des médicaments restants pour surveiller les dates de péremption et les niveaux des stocks.
- Faciliter les renouvellements d'ordonnances à l'établissement de santé relié à l'établissement scolaire si les stocks d'ARV sont bas avant les vacances scolaires.
- Tenir un registre des médicaments stockés : qui a reçu les médicaments, date de réception des médicaments et type de médicaments reçus, avec des étiquettes claires pour chaque AJVVIH afin d'éviter les erreurs de posologie.
- Faciliter la surveillance de l'observance du traitement en veillant à ce que les AJVVIH prennent les médicaments comme prescrit.
- Communiquer avec l'établissement de santé en cas de questions cliniques ou liées au traitement.

Prestation des services de SPS

Le SPS est une composante essentielle des soins pour les AJVVIH. Le SPS permet de répondre aux besoins cliniques, émotionnels, sociaux et spirituels des AJVVIH et de leurs parents/responsables.

Les établissements de santé du RCP peuvent réaliser une évaluation psychosociale de l'adolescent/du jeune afin de

l'orienter vers une ressource ou un groupe de SPS adapté à son âge en milieu scolaire ou dans l'établissement de santé. Les groupes de SPS peuvent avoir lieu les week-ends ou pendant les vacances scolaires. Le personnel scolaire doit jouer un rôle de soutien en facilitant la participation des élèves AJVVIH aux activités de SPS, y compris la participation à des groupes externes à l'école.

Si l'établissement scolaire a son propre groupe de SPS, la participation des AJVVIH doit répondre aux critères minimums suivants :

- L'établissement scolaire doit compter au moins deux ou trois AJVVIH pour qu'un groupe puisse être formé.
- Les élèves qui participent au groupe de SPS doivent avoir divulgué leur statut sérologique au VIH à un membre du personnel scolaire impliqué et doivent être disposés à révéler leur séropositivité à d'autres AJVVIH.
- Dans la mesure du possible, il est important de compter avec l'appui du parent ou responsable, afin de garantir des messages cohérents et un soutien à la maison.
- L'établissement scolaire doit disposer d'un espace sûr et privé pour la tenue des réunions qui permette de préserver la confidentialité des participants.
- Il faut pouvoir compter avec la présence d'un membre formé du personnel ou d'un prestataire de SPS.
- Une mise en relation établie avec un établissement de santé est nécessaire en vue de permettre un encadrement conjoint du groupe de SPS.

Réduction de la stigmatisation

Le RCP vise à promouvoir la réduction et l'atténuation de la stigmatisation liée au VIH dans l'environnement scolaire. Pour ce faire, de nombreuses activités peuvent être réalisées, notamment les suivantes :

- Organiser périodiquement des activités d'éducation à la santé centrées sur le VIH et la prévention du VIH destinées à la communauté scolaire, y compris les pairs, les enseignants et les parents/responsables.
- Promouvoir une approche non stigmatisante envers tous les enjeux liés au VIH au sein de la communauté scolaire.
- Orienter les adolescents vers des groupes de SPS aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'établissement scolaire.
- Favoriser la mobilisation des parents et responsables et leur implication dans le SPS des AJVVIH.
- Appuyer et faciliter la création d'un comité scolaire de soutien du RCP.
- Assurer un accompagnement au processus d'annonce de la séropositivité dans le cadre scolaire.
- S'attaquer à l'auto-stigmatisation en renforçant les compétences d'autoprise en charge des EVVIH.
- Mettre en place des activités créatives de réduction de la stigmatisation à l'aide d'approches innovantes et participatives (théâtre, musique, etc.).

Mise en relation avec des établissements de santé

Un élément essentiel des établissements scolaires réceptifs au RCP est l'établissement et le maintien de mises en relation bidirectionnelles avec des établissements de santé en vue d'offrir aux EVVIH un ensemble complet de soins et de soutien.

Les relations établies avec les établissements de santé peuvent faciliter le respect des rendez-vous médicaux de routine pour les renouvellements des ordonnances de médicaments et pour d'autres tests ou suivis de traitement, ainsi que les orientations lorsque les AJVVIH ont des problèmes de santé ou présentent des effets secondaires découlant de leur traitement.

Une bonne pratique consiste à cartographier les établissements de santé ou les centres de soins qui se trouvent à proximité d'un établissement scolaire afin de bien cerner les types d'établissements et d'organisations qui existent et de mieux connaître les services qui y sont offerts.

ÉLÉMENTS SUPPLÉMENTAIRES DU RCP

À titre de ressource supplémentaire, voici une liste de contrôle que les parents/responsables peuvent utiliser lorsqu'ils envoient leur enfant à l'école pour s'assurer que les informations et éléments essentiels sont pris en compte et obtenus.

Liste de contrôle pour les parents/responsables lorsqu'ils envoient leur enfant à l'école :

- Coordonnées de l'établissement de santé et du prestataire de soins de santé
- S'assurer que le personnel scolaire informe le parent/responsable si l'enfant est amené à l'établissement de santé pour une raison quelconque
- Décrire le régime posologique de l'enfant et la date du dernier et du prochain renouvellement d'ordonnance
- Passer en revue le nom des médicaments avec l'enfant (s'il est courant de sa séropositivité)
- Soutenir l'annonce de la séropositivité à l'enfant et/ou au personnel scolaire, s'il y a lieu
- Désigner une personne de soutien dans le cadre scolaire à laquelle peut s'adresser l'enfant/adolescent s'il a besoin d'aide
- Appuyer l'élaboration d'un plan de traitement pour renforcer l'observance du traitement pendant la période scolaire
- Informer le personnel scolaire des éventuelles allergies
- Informer le personnel scolaire des changements éventuels de responsable à la maison

36

CERTIFICATION D'UN ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE RÉCEPTIF AU RCP

L'ensemble des sites du RCP, soit les établissements de santé, les établissements scolaires et les communautés, devrait utiliser une icône unique, uniformisée et facilement reconnaissable.

Cette icône, affichée bien en vue dans l'établissement, permet aux AJVVIH et aux parties prenantes de savoir que le site offre des activités du RCP. Des adolescents et des jeunes ont participé à la conception de l'icône du RCP, qui a été créée avec l'intention expresse d'être adaptée aux jeunes et non stigmatisante.

Pour être certifié comme établissement scolaire réceptif au RCP et avoir le droit d'afficher la marque RCP, l'établissement doit avoir coché au moins trois éléments sur cinq de la liste de contrôle pour les établissements scolaires réceptifs au RCP.



OUTILS CONNEXES

Les outils suivants associés à cette ressource visent à compléter le contenu des présentes lignes directrices et à l'harmoniser avec les lignes directrices nationales. Les outils comprennent les suivants :

- ▶ Liste de contrôle pour les établissements scolaires réceptifs au VIH
- ▶ Liste de contrôle pour les établissements scolaires réceptifs au RCP
- ▶ Ensemble des POS

Liste de contrôle pour les établissements scolaires réceptifs au RCP

- Membres du personnel scolaire et autres parties prenantes identifiées ayant été formés/sensibilisés aux éléments suivants :
 - Ensemble de services Red Carpet
 - Rôles et responsabilités
- Identification des établissements de santé et des organisations communautaires et mises en relation bidirectionnelles avec celles-ci
- Début de la mobilisation de pairs navigateurs (adolescents et jeunes) pour des activités de soutien par les pairs
- Prestation de services du RCP dans les établissements scolaires avec du personnel et des comités de soutien
- Disponibilité des outils du RCP :
 - Liste de contrôle
 - POS



Photo: Florence Dzame/EGPAF, 2017

GUIDE DU PROGRAMME RED CARPET POUR LA MOBILISATION DES PARTIES PRENANTES ET DES ADOLESCENTS ET JEUNES VIVANT AVEC LE VIH

PRÉSENTATION DE CE GUIDE

Le Guide du programme Red Carpet (Red Carpet Program, ou RCP) pour la mobilisation des parties prenantes et des adolescents et jeunes vivant avec le VIH (AJVVIH) est une ressource visant à faciliter la participation active des clients et des parties prenantes au niveau de l'établissement de santé et de la communauté.

Comme c'est le cas pour tous les programmes, la mobilisation et la collaboration des différentes parties prenantes sont essentielles à la réussite de la planification, de la mise en œuvre et du maintien des activités. Il peut parfois être difficile de comprendre le processus global, ainsi que les principales mesures à prendre tout au long de celui-ci. Ce guide vise à fournir un cadre pour la mobilisation des parties prenantes en vue de la mise en œuvre du RCP.

38

Public cible

Ce guide est destiné aux établissements de santé et aux communautés souhaitant mettre en œuvre les services du RCP en coordination avec différentes parties prenantes.

Sections du guide :

- I. Aperçu du programme Red Carpet
- II. Objectifs de la mobilisation des parties prenantes
- III. Cartographier les parties prenantes
- IV. Définir les parties prenantes du RCP
- V. Travailler avec les parties prenantes du RCP
- VI. Adapter le programme au contexte local
- VII. Outils connexes

APERÇU DU PROGRAMME RED CARPET

Le RCP a été initialement conçu pour accroître la mise en relation avec les services de soins et traitement du VIH et la rétention dans les soins chez les adolescents et les jeunes (âgés de 10 à 24 ans) nouvellement diagnostiqués séropositifs au VIH. Le programme a ensuite évolué en vue de soutenir tous les AJVVIH pris en charge dans les services de soins. Il

est mis en œuvre au niveau de l'établissement de santé et de la communauté au moyen de services express permettant de réduire les obstacles rencontrés par les AJVVIH, qui entravent leur accès et leur recours à des services de qualité de soins, de soutien et de traitement du VIH. Le fondement du RCP est de fournir une expérience VIP dans laquelle les AJVVIH se sentent valorisés et sont traités avec dignité et respect au moyen de l'accès rapide à des services VIP express sur présentation d'une carte. Ces services VIP sont offerts au sein des établissements de santé participant au programme par des agents de santé réceptifs aux besoins des AJVVIH. Les AJVVIH sont soutenus par leurs établissements d'enseignement et accompagnés par de jeunes pairs navigateurs, parfois appelés champions des droits des jeunes. L'établissement de santé du RCP assure également la liaison avec la communauté, y compris les établissements scolaires, afin d'aider les AJVVIH à avoir accès à des services adaptés aux adolescents et aux jeunes et réceptifs à leurs besoins.

Groupe cible :

Le principal groupe cible du RCP est constitué des adolescents et jeunes âgés de 10 à 24 ans qui ont été diagnostiqués séropositifs au VIH, mis sous TAR et sont retenus dans les soins en ayant accès à une gamme complète de services. Cependant, le programme s'adresse également à l'ensemble des AJVVIH tout au long de la cascade de traitement du VIH, en se concentrant tout particulièrement sur la prestation de services adaptés aux adolescents et aux jeunes.

OBJECTIFS DE LA MOBILISATION DES PARTIES PRENANTES

- Définir les parties prenantes essentielles à la réussite des services du RCP et dresser la liste des parties prenantes prioritaires, notamment les prestataires, les clients, le personnel scolaire et les leaders communautaires.
- Encourager la participation active des adolescents et des jeunes dans la planification, la conception, la mise en œuvre et l'amélioration permanente des activités du RCP adaptées aux adolescents et aux jeunes.
- Coordonner la mobilisation des différentes parties prenantes dans les divers secteurs afin d'établir une réelle collaboration dans le cadre de partenariats soudés.
- Mettre en œuvre, dès le début, des structures de soutien locales et durables avec les principales parties prenantes afin d'améliorer les services.

CARTOGRAPHIER LES PARTIES PRENANTES

La détermination des types de parties prenantes qui participeront au processus de mise en œuvre du RCP constitue une première étape importante. Le nombre et les types de parties prenantes devant participer au processus dépendront des parties du RCP qui seront mises en œuvre dans chaque emplacement. Dans le cadre de la planification, il est utile d'identifier dès le début les parties prenantes qui seront impliquées à différents stades du processus ou pendant toute la durée du projet.

La réalisation d'un exercice de cartographie des parties prenantes est un processus qui comprend plusieurs étapes :

1. Identifier les parties prenantes conformément aux politiques et lignes directrices nationales en fonction des services du RCP qui seront mis en œuvre. Une partie prenante est une personne, un groupe ou une organisation qui a un intérêt dans un projet ou de l'influence sur celui-ci, ou qui peut être touché(e) par le projet.

Lors de l'identification des parties prenantes, il peut être utile de se poser les questions suivantes :

- ▶ Qui sera touché par ce projet ?
- ▶ Qui sera en mesure d'influencer ce projet ?
- ▶ Qui aura de l'autorité dans ce projet ?
- ▶ Qui peut appuyer ce projet ?
- ▶ Qui peut s'opposer à ce projet ?
- ▶ Qui fait ou a déjà fait quelque chose de semblable à ce projet ? (Qui pourrait avoir des leçons/conseils et peut s'assurer qu'il n'y aura pas de chevauchement des services ?)

DÉFINIR LES PARTIES PRENANTES DU RCP

Les parties prenantes du RCP peuvent être globalement classées dans les catégories suivantes :



40

Les types de parties prenantes impliquées varieront en fonction des services du RCP fournis et du contexte.

Par exemple :

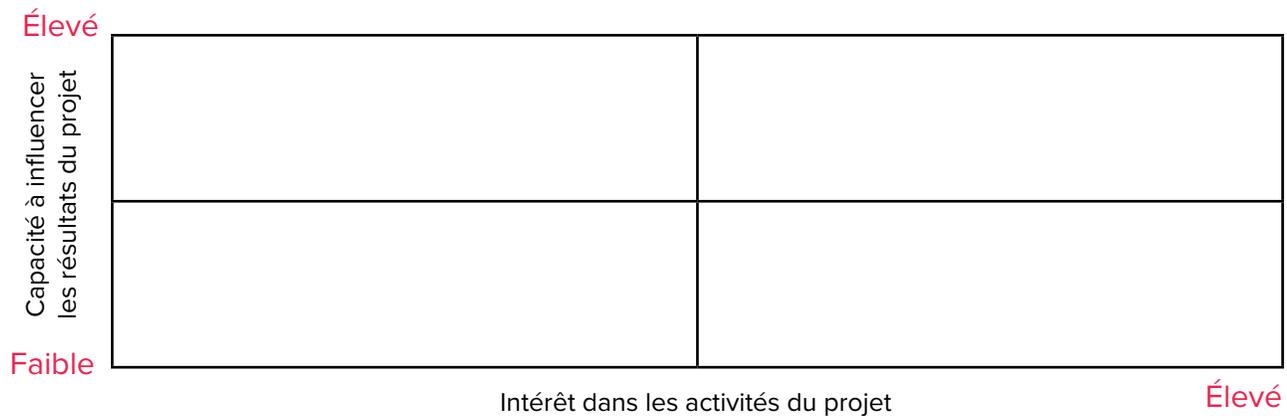
1. Un établissement de santé du RCP devra interagir avec le ministère de la Santé au niveau national ainsi qu'avec les autorités sanitaires de la région ou du district, les prestataires de soins de santé (cliniciens et équipes du RCP, incluant les pairs navigateurs adolescents et jeunes) à l'établissement de santé, les clients AJVVIH et d'autres partenaires locaux.
2. Un établissement scolaire réceptif au RCP relié à des établissements de santé du RCP devra interagir avec les parties prenantes mentionnées ci-dessus, ainsi qu'avec le ministère de l'Éducation et les autorités scolaires locales ou municipales, le personnel scolaire (enseignants, directeur/principal, conseillers, parents/responsables des élèves, et élèves AJVVIH).

	Composante des services du RCP	Parties prenantes
Participation active des adolescents et des jeunes	Service VIP express au sein de l'établissement de santé	<ul style="list-style-type: none"> • Point focal du RCP • Équipe d'intervention (EMD) du RCP – cliniciens, infirmières • Pairs navigateurs (adolescents et jeunes) • Clients AJVVIH • Ministère de la Santé • Autorités sanitaires locales
	Soutien aux clients en milieu scolaire	<ul style="list-style-type: none"> • Personnel/conseil scolaire • Équipe d'intervention et établissement de santé du RCP relié à l'établissement scolaire • Ministère de l'Éducation • Autorités sanitaires et scolaires locales • Parents/responsables • Élèves AJVVIH

Dans le cadre de la définition des parties prenantes du RCP, il est utile de préciser les critères d'admissibilité aux postes, y compris pour les pairs navigateurs (adolescents et jeunes), ainsi que les processus de mobilisation d'autres parties prenantes, comme les ministères connexes.

2. Représenter sur un graphique l'intérêt des parties prenantes dans le projet et leur capacité à influencer les résultats

Une fois que les parties prenantes ont été identifiées, la réalisation d'un exercice de cartographie du pouvoir/de l'influence des parties prenantes, à l'aide du graphique figurant à la page suivante, peut aider visuellement à dresser la liste des parties prenantes à mobiliser en priorité afin de maximiser les résultats du projet du RCP.



3. Déterminer la méthode de mobilisation des parties prenantes prioritaires et la fréquence des activités de mobilisation

À l'aide de la liste des parties prenantes prioritaires, il peut être utile de rédiger une brève description des activités de mobilisation prévues pour chaque partie prenante, en précisant le moment auquel elles auront lieu.

Ministères de la Santé ou de l'Éducation

La coordination avec différentes parties prenantes, notamment dans les secteurs de l'éducation et de la santé, peut accroître l'accès des AJVVIH aux services liés au VIH dans les établissements de santé et en milieu scolaire. La mise en œuvre du RCP doit mobiliser les autorités locales et nationales des ministères de la Santé et de l'Éducation afin de répondre aux besoins des AJVVIH. Le processus de mobilisation varie en fonction du contexte et doit se conformer aux politiques et lignes directrices nationales. Un exemple de cascade de mobilisation figure ci-dessous :

Mobilisation et sensibilisation des autorités nationales des ministères de la Santé ou de l'Éducation

Une réunion pour favoriser le ralliement au projet et son appropriation par les parties prenantes, identifier les points focaux, et programmer des réunions futures avec le personnel ou autres tiers

Mobilisation et sensibilisation des autorités locales des ministères de la Santé ou de l'Éducation

Une réunion pour favoriser le ralliement au projet et son appropriation par les parties prenantes, identifier les points focaux, et programmer des réunions futures avec le personnel ou autres tiers

Réunions conjointes avec les points focaux identifiés d'un ou plusieurs ministères

Établir et faciliter la participation et la collaboration entre points focaux et mettre en place un mécanisme de collaboration durable assortie de l'obligation de rendre des comptes, comme des réunions périodiques de groupes de travail avec le personnel ou autres tiers

Mise en place d'un mécanisme de collaboration assortie de l'obligation de rendre des comptes

Tenir des réunions périodiques pour discuter des progrès, des difficultés et du soutien requis afin que toutes les parties soient bien informées tout au long du processus

Voici quelques éléments importants à prendre en compte tout au long du processus :

- Établir une communication ouverte pour encourager un dialogue productif entre les équipes du RCP et les parties prenantes
- Encourager les parties à formuler des commentaires sur les idées, faire des suggestions et proposer des solutions pour résoudre les problèmes

Pairs navigateurs (adolescents et jeunes)

Les pairs navigateurs (adolescents et jeunes) contribuent à la mise en œuvre des activités du RCP au niveau de l'établissement de santé et de la communauté. Il est important de définir le processus de sélection des pairs navigateurs, ainsi que la structure de gestion de ces postes, avant de choisir les adolescents et jeunes qui rempliront ces rôles. Il est tout aussi important de définir et communiquer clairement les attentes et les responsabilités associées au rôle aux candidats potentiels, en précisant les modalités (conditions, salaire, etc.) du contrat. Les contrats doivent avoir une durée de deux ans pour permettre une rotation des adolescents et des jeunes, en fonction du contexte local et des ressources disponibles.

Voici quelques exemples de critères d'admissibilité auxquels doivent répondre les pairs navigateurs :

- ✓ AJVVIH (sexe masculin ou féminin) âgés de 15 à 24 ans qui sont activement impliqués dans la gestion de leurs soins et dans l'établissement de santé du RCP
- ✓ Ont une bonne observance du TAR et maintiennent une charge virale supprimée
- ✓ Ont des connaissances de base en matière de santé
- ✓ Sont de bons communicateurs en anglais et/ou dans la langue locale
- ✓ Ont été formés/éduqués sur les enjeux liés au VIH et à la santé reproductive
- ✓ Sont disposés à révéler leur séropositivité et à partager leur parcours personnel
- ✓ Peuvent servir de modèles à d'autres jeunes
- ✓ Participent activement à des groupes de soutien psychosocial (SPS) ou ont de l'expérience en tant que membres ou animateurs
- ✓ Sont disposés et aptes à participer aux activités du projet du RCP
- ✓ Ont une attitude ouverte et amicale, sont accessibles et respectés par leurs pairs
- ✓ Ont un bon sens du relationnel
- ✓ Sont disposés à apprendre et à être formés
- ✓ Doivent veiller au respect de la vie privée des clients AJVVIH et protéger la confidentialité de leurs informations personnelles sur la santé
- ✓ Doivent consentir à devenir des pairs navigateurs pour les adolescents et les jeunes (le consentement des parents/responsables est requis pour les mineurs)

Le processus de sélection des pairs navigateurs (adolescents et jeunes)

Le coordinateur du RCP à l'établissement de santé est responsable de la coordination globale du processus d'identification, de sélection et de formation des pairs navigateurs pour les adolescents et les jeunes, ainsi que de la gestion des activités de ces pairs.

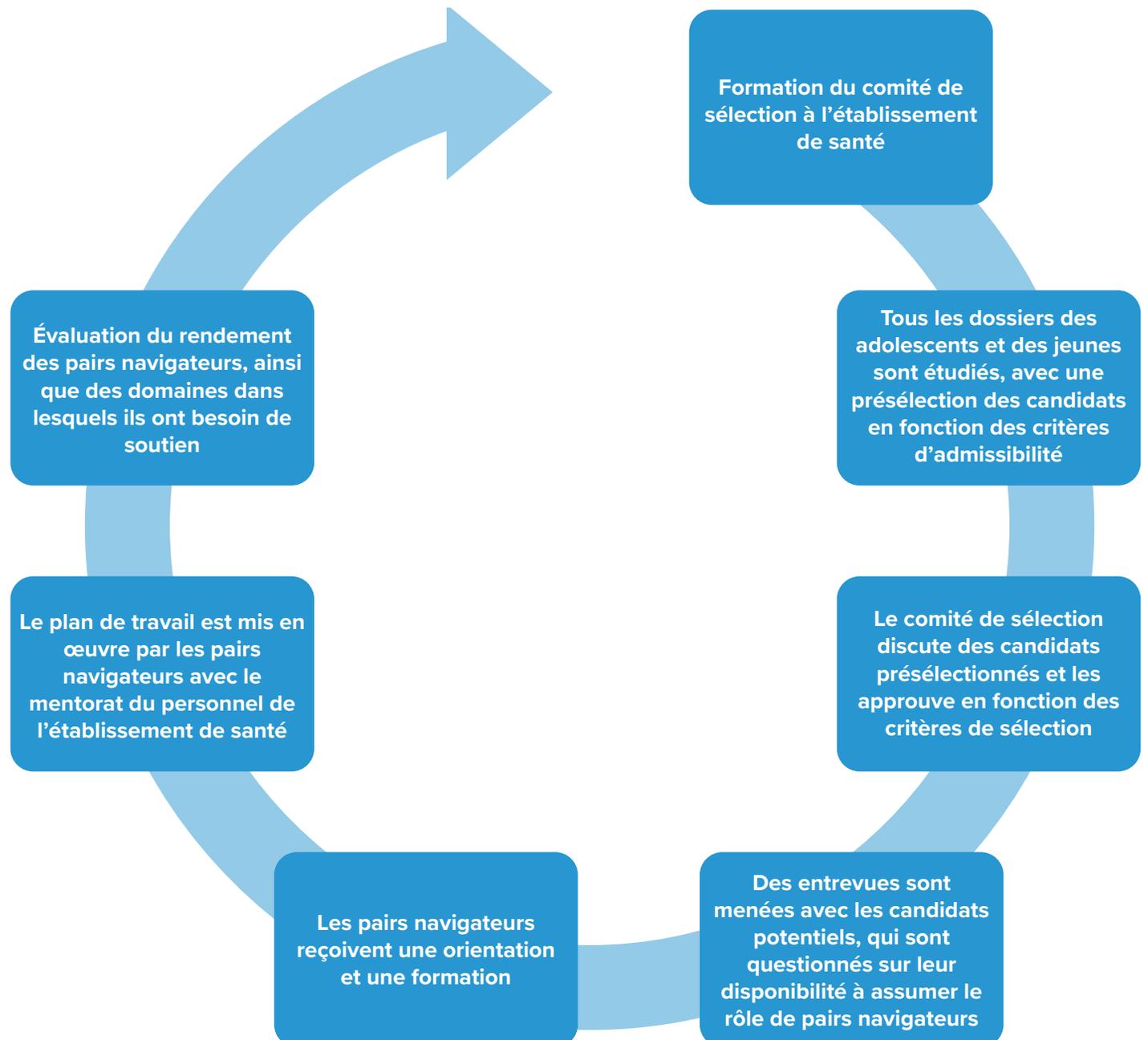
Chaque établissement de santé devra identifier un certain nombre de pairs navigateurs (des adolescents et jeunes des deux sexes) dans les différentes tranches d'âge (15 à 19 ans et 20 à 24 ans).

Le nombre de pairs navigateurs dépend du volume de clients à l'établissement de santé. Par exemple, un pair navigateur

pourrait être suffisant pour un établissement de santé avec 30 clients AJVVIH, mais il en faudra peut-être deux pour un établissement comptant 60 clients AJVVIH.

Les pairs navigateurs doivent être choisis par un comité de sélection composé du coordinateur du RCP, d'un jeune client et d'agents de santé de l'établissement. Une fois que le processus de sélection et de consentement au poste est terminé, les pairs navigateurs reçoivent une formation sur leurs rôles et responsabilités.

Le diagramme ci-dessous illustre le processus de sélection :



TRAVAILLER AVEC LES PARTIES PRENANTES DU RCP

Afin d'assurer une collaboration fructueuse avec les parties prenantes, il est essentiel de bien comprendre les rôles et responsabilités du personnel et des parties prenantes du RCP, ainsi que les attentes à leur égard. Ces rôles et responsabilités doivent faire l'objet de discussions et de rapports dans le cadre de réunions périodiques.

Rôles des parties prenantes et attentes à leur égard

RÔLES	RESPONSABILITÉS
Personnel de l'établissement de santé/Point focal du RCP	<ul style="list-style-type: none"> • Cartographier et mobiliser les parties prenantes • Faciliter et mettre en œuvre les services VIP express • Conserver l'appui des parties prenantes en les impliquant de manière productive et significative • Organiser et animer des réunions périodiques pour discuter des progrès et des résultats et pour encourager les parties à formuler des commentaires ou des suggestions sur l'amélioration permanente des activités • Agir comme point de contact pour les parties prenantes en vue de maintenir une communication permanente
Pairs navigateurs (adolescents et jeunes)	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre les services VIP express • Sensibiliser les leaders communautaires à l'importance de soutenir les AJVVIH • Apporter un soutien à leurs pairs afin de favoriser leur rétention dans les soins • Assurer la liaison entre les clients et les prestataires à l'établissement de santé • Assumer un rôle de conseiller
Ministère de l'Éducation	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir et appuyer la mise en œuvre du RCP dans le système scolaire • Fournir une orientation aux établissements scolaires réceptifs au RCP pour les aider à se conformer aux politiques et lignes directrices nationales • Assurer la liaison entre les autorités scolaires et sanitaires locales et les équipes du RCP pour favoriser la réussite du programme • Documenter et communiquer les résultats
Ministère de la Santé	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir et appuyer la mise en œuvre du RCP dans les établissements de santé • Fournir une orientation aux établissements de santé pour veiller à ce que la mise en œuvre du RCP dans les établissements soit conforme aux politiques et lignes directrices • Documenter et communiquer les résultats
Parents/responsables	<ul style="list-style-type: none"> • Créer un environnement sûr et favorable pour les AJVVIH • Soutenir l'observance du traitement, les soins et le traitement des AJVVIH • Appuyer la réalisation d'interventions en milieu scolaire favorisant l'observance du traitement (annonce de la séropositivité à la direction de l'école, piluliers, respect des rendez-vous)
AJVVIH	<ul style="list-style-type: none"> • Apporter le point de vue et le vécu des clients sur les services et les activités • Partager des idées et faire des suggestions sur la conception des interventions du RCP • Apporter un soutien aux pairs et transmettre des commentaires productifs à l'équipe du RCP

Renforcer les orientations bidirectionnelles et l'accompagnement des clients dans leur parcours à travers les services

- Faciliter les mises en relation entre la communauté et les programmes cliniques
- Soutenir les orientations bidirectionnelles ; si possible, diriger personnellement les clients vers les services nécessaires
- Accompagner les clients du RCP dans leur parcours à travers les services VIP express

Favoriser et maintenir des environnements réceptifs et favorables

- Transmettre des commentaires aux agents de santé sur la qualité des services
- Faciliter l'accès des clients aux enquêtes de satisfaction sur les services du RCP pour recueillir leurs commentaires sur la prestation des services
- Mener des activités au sein de la communauté et en milieu scolaire pour soutenir la création d'environnements favorables
- Sensibiliser les leaders communautaires à l'importance de soutenir les AJVVIH
- Appuyer la mise en œuvre d'activités visant à réduire la stigmatisation en milieu scolaire et au sein de la communauté

Favoriser l'autonomisation des clients AJVVIH et renforcer leurs compétences d'autoprise en charge

- Apporter un soutien à l'observance du traitement
- Renforcer les compétences d'autoprise en charge des clients AJVVIH pour l'observance et la gestion du traitement, ainsi que pour la gestion de la charge virale
- Effectuer des visites à domicile ou des appels de suivi pour favoriser la rétention dans les soins

Contribuer à la prestation de services VIP express de qualité

- S'occuper de la gestion du bureau d'accueil VIP express
- Remettre les cartes VIP express aux clients et accompagner ceux-ci dans leur parcours à travers les services VIP
- Contribuer à la production de rapports et à l'assurance de la qualité
- Animer conjointement les séances de SPS

Travailler dans le cadre d'une collaboration multisectorielle

Etant donné que le RCP englobe une gamme de services à volets multiples, la mobilisation et la coopération de parties multisectorielles sont essentielles et requièrent l'implication d'un éventail de parties prenantes, telles que les instances gouvernementales, la société civile, les éducateurs, les AJVVIH, les familles et les prestataires de soins de santé.

Cette mobilisation et cette coopération permettent de mettre à profit l'expertise et les ressources existantes afin de soutenir et de faciliter les progrès vers l'atteinte d'un objectif commun du RCP.

Par exemple, la collaboration multisectorielle pour améliorer l'implication bidirectionnelle entre les établissements de santé et les établissements scolaires au moyen des structures, lignes directrices et politiques existant au niveau national et local est essentielle en vue de jeter des bases solides pour la coopération et la mise en œuvre du programme.

Ces relations peuvent être cultivées au fil du temps en vue de développer une plateforme d'apprentissage et de partage des informations et des connaissances.

Participation active des adolescents et des jeunes

Étant donné que les adolescents et les jeunes sont impliqués à divers titres pendant toute la durée de vie du RCP, il est important de comprendre ce que signifie exactement la participation active de ces derniers.

La participation active des jeunes est définie comme le partenariat, l'inclusion et l'implication intentionnels des adolescents et des jeunes dans la conception, le développement et l'évaluation des activités du projet.

Cela signifie que le pouvoir est partagé, que les contributions respectives sont valorisées, et que les jeunes sont traités comme des partenaires et des leaders à part entière, au lieu d'être considérés comme des bénéficiaires passifs.

Voici quelques exemples de participation active des adolescents et des jeunes :

- Des représentants des jeunes siégeant aux conseils ou aux comités techniques
- Des jeunes occupant des postes de conseillers ou consultants
- Des jeunes impliqués dans la mise en œuvre et l'évaluation des activités du projet

La collaboration des adolescents et des jeunes et leurs commentaires et suggestions sur les activités du projet qui ciblent les AJVVIH permettent d'améliorer la qualité et l'efficacité de ces activités, ainsi que les résultats attendus.

Conseils pour les adultes travaillant avec des jeunes

- Soyez ouvert et évitez de porter des jugements
- Faites-leur savoir que leur participation et leurs opinions sont importantes et seront prises en compte
- Encouragez une participation active
- Demandez leur opinion de manière proactive
- Évitez de faire des suppositions sur ce que les jeunes « pensent » ou « savent »
- Établissez des relations de confiance avec les jeunes ou les bénéficiaires et essayez de passer du bon temps ensemble
- Gardez à l'esprit que les jeunes sont des individus ; chaque jeune a son propre point de vue, qui peut ou non être représentatif de l'ensemble de la population

ADAPTER LE PROGRAMME AU CONTEXTE LOCAL

Le choix des parties prenantes et la méthode de mobilisation de celles-ci varieront en fonction du contexte. Le processus de mobilisation et les types de parties prenantes impliquées tout au long du processus doivent être guidés par les lignes directrices nationales et locales et doivent s'y conformer.

OUTILS CONNEXES

Les outils suivants associés à cette ressource visent à compléter le contenu de cet aperçu du paquet et à l'harmoniser avec les lignes directrices nationales. Ces outils comprennent les suivants :

- ▶ Liste de contrôle pour l'établissement de santé
- ▶ Liste de contrôle pour l'établissement scolaire
- ▶ Registre scolaire
- ▶ POS



Photo: Eric Bond/EGPAF, 2019

| PROGRAMME RED CARPET

— ENSEMBLE DE PROCÉDURES

OPÉRATIONNELLES STANDARD

INTRODUCTION

Cet ensemble de procédures opérationnelles standard (POS) du programme Red Carpet (Red Carpet Program, ou RCP) est un recueil de POS conçu pour compléter les guides du RCP et renforcer les orientations tout au long de la cascade des soins et traitements offerts aux adolescents et aux jeunes vivant avec le VIH (AJVVIH) dans le cadre du RCP à l'établissement de santé et au sein de la communauté, y compris dans les établissements scolaires.

CONTENU

A. Définition de l'équipe d'intervention du RCP

B. Normes relatives à la prestation de services de soins VIP express aux AJVVIH

C. POS

1. Inscription et mise en relation des AJVVIH avec les services de soins lors du premier rendez-vous
2. Soutenir l'observance du traitement antirétroviral (TAR)
3. Autonomisation des clients – Développer la résilience des clients et les encourager à assumer la responsabilité de leurs soins
4. Premier test de mesure de la charge virale et discussion postérieure avec les AJVVIH
5. Ramener les AJVVIH perdus de vue dans le circuit de soins
6. Soutien aux AJVVIH scolarisés

D. Annexe

1. Feuille de travail « Vivre positivement : Réaliser mes aspirations et mes rêves » (pour les AJVVIH)
2. Mon plan de réussite du traitement (pour les clients AJVVIH)
3. Mon rôle d'accompagnateur du traitement (pour les responsables/accompagnateurs de traitement)

DÉFINITION DE L'ÉQUIPE D'INTERVENTION DU PROGRAMME RED CARPET

L'équipe d'intervention rapide du RCP est une équipe multidisciplinaire composée de divers professionnels et travailleurs non professionnels, énumérés ci-dessous, qui travaillent conjointement pour soutenir les clients AJVVIH et optimiser leurs soins dans le cadre du RCP :

- ▶ Clinicien(s)
- ▶ Infirmière(s)
- ▶ Pairs navigateurs (adolescents et jeunes)
- ▶ Autres membres du personnel selon la disponibilité
 - Travailleur(s) social(aux)
 - Psychologue(s)
 - Conseiller(s)

Les agents de santé et les pairs navigateurs (adolescents et jeunes) ont des rôles différents, mais complémentaires, dans l'accompagnement des AJVVIH tout au long de la cascade des soins et traitements à l'établissement de santé et au sein de la communauté.

Agents de santé	Pairs navigateurs (adolescents et jeunes)
<p>Portée clinique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Veiller à l'optimisation du traitement • Effectuer des examens cliniques/analyses de laboratoire • Renforcer les connaissances sur les médicaments et le traitement • Documenter les résultats cliniques et la prestation de services de santé • Apporter un soutien à l'annonce de la séropositivité au VIH et à l'observance du traitement • Effectuer des orientations vers d'autres services complémentaires • Assumer un rôle de soutien et de supervision vis-à-vis des travailleurs non professionnels et des pairs 	<p>Accompagnement des clients dans leurs parcours à travers l'établissement de santé et l'ensemble du système de santé</p> <ul style="list-style-type: none"> • Veiller aux mises en relation et à l'accompagnement des clients dans leurs parcours à travers les services (rendez-vous, orientations) • Accompagner physiquement les clients, si possible • Inscrire les AJVVIH nouvellement identifiés en tant que séropositifs au registre du RCP <p>Une source permanente de soutien pour les AJVVIH tout au long de la prestation des services VIP de soins et traitement</p> <ul style="list-style-type: none"> • S'occuper de la gestion du bureau d'accueil VIP express • Remettre les cartes VIP aux clients • Faire le suivi auprès des clients après la mise sous traitement et pour tout rendez-vous manqué au moyen d'appels téléphoniques ou de visites à domicile <p>Soutien par les pairs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soutien à l'annonce de la séropositivité • Soutien à l'observance du traitement (vie quotidienne, milieu scolaire) • Planification du traitement à la maison/l'école • Prévention, discussions sur les pratiques sexuelles à moindre risque

NORMES RELATIVES À LA PRESTATION DE SERVICES DE SOINS VIP EXPRESS AUX AJVVIH

Ces normes relatives aux services VIP visent à permettre et à appuyer la mise en œuvre de services du RCP standardisés et de qualité par l'équipe d'intervention du RCP et les autres prestataires. Les POS définies dans cet ensemble sont conçues pour guider la mise en œuvre du RCP conformément aux normes énumérées ci-dessous.

Normes

1. Les clients VIP AJVVIH sont chaleureusement accueillis à chaque point de rencontre : on s'adresse à eux par leur nom, on leur demande comment ils vont et s'ils ont besoin d'aide ou de toute autre forme de soutien.
2. Les clients VIP AJVVIH présentent leur carte VIP et reçoivent des services accélérés ou express lorsqu'ils se rendent au centre de soins pour un rendez-vous ; les temps d'attente doivent être réduits au minimum.
3. Les services VIP du RCP sont adaptés aux jeunes et sont fournis dans un environnement exempt de jugement et respectueux.
4. Dans la mesure du possible, les services VIP du RCP sont disponibles à des horaires adaptés aux clients AJVVIH, qui ont été consultés tout au long du processus de planification.
5. Dans le cadre de la prestation des services, l'accent est mis sur le caractère confidentiel des services et le respect de la vie privée des clients. Les professionnels et les travailleurs non professionnels mènent des entretiens privés avec les clients AJVVIH et doivent préserver la confidentialité de ces conversations de manière structurelle et dans la pratique.
6. Les commentaires et opinions des clients AJVVIH sont régulièrement sollicités dans le cadre de questionnaires ou conversations et sont pris en compte. Les moyens utilisés pour recueillir ces commentaires peuvent comprendre la création d'un comité composé d'adolescents et de jeunes à l'établissement de santé, une enquête de satisfaction client sur les services du RCP, ou d'autres mécanismes de retour d'information visant à évaluer et améliorer la qualité et les éléments des activités mises en œuvre.
7. Les jeunes occupant des postes au sein du RCP (pairs navigateurs, etc.) reçoivent un soutien optimal (financier et matériel) afin qu'ils puissent remplir leurs responsabilités avec efficacité, dans un environnement sûr et favorable. Le soutien peut comprendre des indemnités pour le temps d'antenne, le transport et des opportunités supplémentaires de renforcement des capacités.



POS 1 : INSCRIPTION ET MISE EN RELATION DES AJVVIH AVEC LES SERVICES DE SOINS LORS DU PREMIER RENDEZ-VOUS

INSCRIPTION/MISE EN RELATION/ORIENTATION – PREMIER RENDEZ-VOUS

Objectif

Fournir une orientation à l'équipe du RCP responsable de la mise en relation des AJVVIH nouvellement identifiés en tant que séropositifs avec l'inscription aux soins et les services du RCP au cours de leur première consultation clinique. Cette POS décrit de manière détaillée les étapes à suivre dans la prestation des services du RCP.

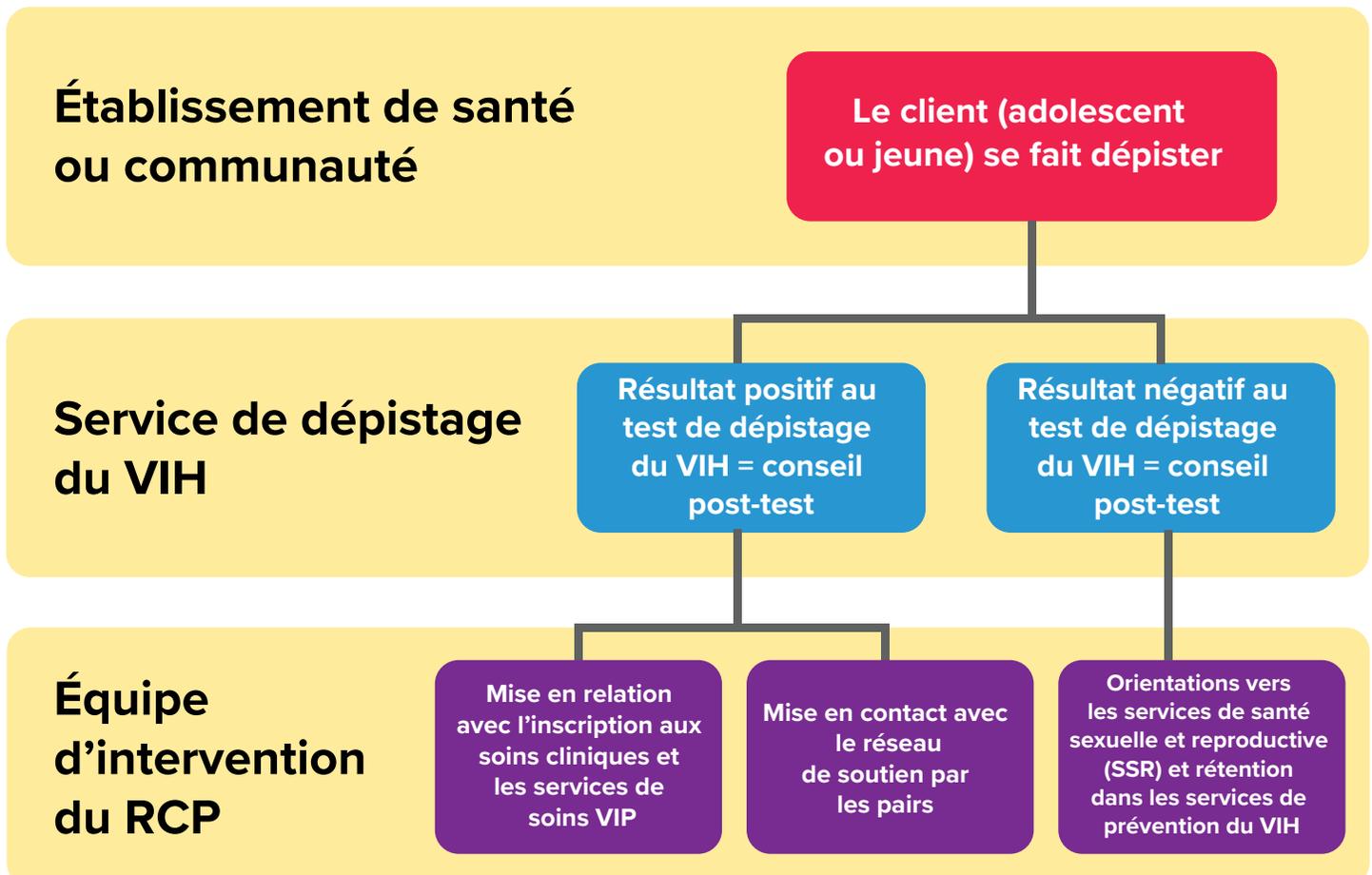
La POS garantit un processus d'inscription positif des clients AJVVIH en vue de leur rétention à long terme dans les soins et facilite également le partage d'informations entre différents contextes et prestataires.

Algorithme

This SOP will be used by the RCP team at facilities who are responsible for linkage and enrollment of AYLVH clients into care (HIV testing counselor, nurse, social worker, AY peer navigators).

Algorithm

À la suite d'un résultat positif au test de dépistage du VIH, les AJVVIH bénéficieront d'abord d'un conseil et seront ensuite mis sous traitement et en relation avec les services de soins VIP. Si possible, l'inscription aux services de soins doit avoir lieu ou être organisée le même jour. Les AJVVIH qui ne sont pas nouvellement identifiés peuvent également être inscrits aux services VIP lors de rendez-vous de suivi.



Procédure

1. Le pair navigateur (adolescent/jeune) sera basé à l'établissement de santé qui se trouve près du point de dépistage du VIH ou au bureau d'accueil VIP express. Les pairs navigateurs travailleront en étroite collaboration avec les prestataires des services de dépistage du VIH (SDV) afin d'identifier les jeunes clients (âgés de 10 à 24 ans) qui obtiennent un résultat positif au test.
2. Après la tenue de la séance de conseil post-test par le prestataire du SDV, celui-ci dirigera l'adolescent/le jeune nouvellement identifié en tant que séropositif au VIH vers le pair navigateur.
3. Le pair navigateur se présentera à l'adolescent/au jeune (et/ou à son responsable) et lui expliquera les prochaines étapes, en l'assurant qu'il sera soutenu tout au long du processus.

Activités pour l'agent de santé/le pair navigateur :

1. Présentez-vous et expliquez votre rôle tout au long du processus de soins, traitements et mises en relation avec les services.
2. Expliquez les principes de base du VIH et discutez de la manière de vivre positivement.
3. Demandez au client ce qu'il ressent et assurez-le qu'il pourra compter sur une équipe dédiée, qui est là pour le soutenir et l'aider à répondre à tous ses besoins. Renforcez les messages positifs.
4. Accompagnez le client (nouvellement identifié en tant qu'AJVVIH) au centre de soins du VIH.
5. Informez le client nouvellement identifié en tant qu'AJVVIH des services fournis au centre de soins du VIH.
 - a. Donnez un aperçu des services disponibles : dépistage du VIH, clinique du TAR pour le soutien au traitement et la surveillance du traitement, services de conseil, services de laboratoire, groupes de soutien psychosocial (SPS) et soutien par les pairs.
6. Si possible, le client nouvellement identifié en tant qu'AJVVIH doit être inscrit aux services de soins du VIH et au RCP le même jour qu'il reçoit ses résultats du test de dépistage au VIH. Si cela s'avère impossible, fixez un rendez-vous pour le nouveau client dans les sept jours qui suivent et assurez-vous qu'il se présente au rendez-vous en le contactant à l'aide des coordonnées inscrites au registre, comme décrit dans les étapes suivantes.
 - a. L'inscription peut être documentée dans le registre de soins du VIH ou le registre du RCP. Si le client ne s'est pas inscrit, veillez également à en documenter les raisons.
7. Une fois que le client a accepté de s'inscrire, notez les coordonnées du client (y compris le numéro de téléphone et l'adresse domiciliaire) et remplissez la colonne du point d'entrée dans le registre de l'établissement ou du RCP. À moins qu'elles ne figurent déjà dans le dossier, notez, si possible, les informations suivantes : [si ces informations ne peuvent être obtenues au premier rendez-vous, elles peuvent être ajoutées au cours des rendez-vous ultérieurs]
 - a. Environnement familial
 - b. Statut de scolarité et nom de l'établissement scolaire
 - c. Niveau de compréhension du client du VIH et du traitement
 - d. Préoccupations ou craintes à apaiser avec une séance de conseil initiale
 - e. Si le client manifeste de l'intérêt et est disposé à participer à des groupes de soutien par les pairs ou à des réseaux en ligne
8. Demandez un consentement pour des visites à domicile par un pair navigateur si ces visites sont nécessaires pour le suivi.
 - a. En cas de consentement verbal, demandez et notez les coordonnées nécessaires.
9. Obtenez d'autres coordonnées requises pour les clients nouvellement identifiés en tant qu'AJVVIH. Le responsable peut fournir ces informations s'il est présent. [clinicien, agent de santé]

- a. Numéro de téléphone, adresse, etc.
10. Confirmez les coordonnées du responsable (nom, numéro(s) de téléphone, relation avec le patient). Utilisez leur numéro d'identité national si nécessaire. [clinicien, agent de santé]
- a. Essayez le numéro de téléphone (appel, SMS) fourni pour vous assurer qu'il fonctionne.
11. Si nécessaire, identifiez un responsable substitut et assurez-vous que le responsable comprend le rôle du substitut (doit administrer les médicaments et/ou amener l'adolescent au centre de soins si le responsable principal n'est pas disponible). [clinicien, agent de santé]
- *Toutes les coordonnées doivent être regroupées et conservées dans un seul endroit, comme le dossier du client*
12. Prenez la carte suivante sur la liste des cartes VIP express afin de la délivrer au client nouvellement identifié en tant qu'AJVVIH. Cette carte doit comporter le nom du client, son âge, le numéro d'identification du centre de soins du VIH, ainsi que la date d'inscription aux services de soins du VIH. [pair navigateur]
- a. Expliquez le fonctionnement de la carte VIP au client et à son responsable, en insistant sur le fait qu'elle vise à fournir des services de soins rapides, conviviaux et facilement accessibles au client chaque fois qu'il se rend à l'établissement de santé.
13. Remplissez le registre des cartes VIP express en inscrivant le nom de l'adolescent/du jeune, le numéro de la carte VIP express et le numéro pré-TAR qui a été émis. [pair navigateur]
14. Donnez à l'adolescent/au jeune la carte VIP express dûment remplie et insistez sur l'importance de l'apporter au centre de soins chaque fois qu'il s'y rend. Expliquez au client ce qu'il doit faire en cas de perte de la carte (numéro à appeler, à qui s'adresser).
15. Dirigez le client vers un prestataire du RCP, qui peut être un clinicien ou une infirmière, pour les procédures suivantes :
- a. Examen clinique complet, comprenant la détermination du stade clinique du VIH selon la classification de l'OMS et les mesures anthropométriques (poids, taille, circonférence du bras à mi-hauteur)
- b. Dépistage de l'activité sexuelle, de la violence, de la grossesse et des infections sexuellement transmissibles (IST) pour le dossier du client
- c. Dépistage de la tuberculose
- d. Dépistage de la violence basée sur le genre (VBG) et des problèmes de santé mentale
- e. Mise sous traitement/prophylaxie pour les infections opportunistes
16. Répondez aux questions ou apaisez les inquiétudes soulevées par le client ou son responsable. Clarifiez les attentes à l'égard de la gestion et de l'observance du traitement. [clinicien, agent de santé]
- a. Discutez de l'observance du traitement et préparez le client à commencer son traitement. Élaborez un plan pour l'observance du traitement, incluant des conseils pour favoriser l'observance. Demandez au client s'il a des questions ou des préoccupations (par exemple, concernant le fait d'avaler des comprimés ou en lien avec la stigmatisation).
17. Assurez-vous que les analyses de laboratoires et les examens radiologiques initiaux du client ont bien été réalisés, conformément aux normes de soins locales.
- a. Expliquez dans un langage simple, facile à comprendre, en évitant les termes techniques, les raisons pour lesquelles ces examens supplémentaires sont nécessaires et répondez aux questions ou inquiétudes soulevées par le client ou son responsable.
18. Fixez le prochain rendez-vous du client, remplissez le registre des rendez-vous ainsi que la carte de rendez-vous du client, et rappelez au client de présenter la carte VIP à son arrivée au centre de soins.
19. Dirigez le client vers le soutien par les pairs, programmez les visites à domicile et effectuez toute autre orientation* recommandée par l'agent de santé.

20. Avant que le client nouvellement identifié en tant qu'AJVVIH quitte le centre de soins, vérifiez qu'il sait comment contacter le pair navigateur et l'établissement de santé.
21. Les pairs navigateurs doivent informer le client nouvellement identifié en tant qu'AJVVIH qu'il recevra une visite à domicile ou un appel téléphonique d'un pair navigateur, visant à vérifier comment se porte le client et à répondre aux questions que celui-ci pourrait avoir.
22. Avant le prochain rendez-vous médical du client, les pairs navigateurs doivent programmer au moins une visite à domicile et/ou un appel téléphonique/SMS auprès de l'adolescent/du jeune (ou de son responsable). Inscrivez la visite programmée au registre.

***Services d'orientation :**

Le pair navigateur et les agents de santé vont orienter les AJVVIH, en fonction des besoins, vers des services supplémentaires de soutien psychosocial, de soutien nutritionnel, d'assistance sociale, de planification familiale, de soins prénatals pour les femmes enceintes et de réduction des risques, ainsi que d'autres services de santé au sein de l'établissement de santé. Avant chaque orientation, un formulaire d'orientation doit être rempli avec les informations du client et les raisons de l'orientation. Ce formulaire doit inclure de l'espace pour ajouter des commentaires sur les résultats de l'orientation.

Dans la mesure du possible, les clients AJVVIH doivent être accompagnés au service suivant et confiés au personnel responsable ; ils doivent être inscrits aux services dont ils ont besoin, ou doivent recevoir ces services, le même jour que l'orientation est faite (si possible, les pairs navigateurs sont tenus d'accompagner physiquement les clients).

Les résultats de toutes les orientations doivent être documentés dans les dossiers et registres du client.

Ressources

- Formulaire d'orientation de l'établissement de santé
- Formulaires de coordonnées
- Carte VIP du programme Red Carpet
- Dossier du client
- Registre de l'établissement de santé : TAR, rendez-vous
- Formulaires de demande d'analyses de laboratoire initiales
- Tableau de détermination des stades cliniques du VIH selon la classification de l'OMS, formulaires de dépistage (tuberculose, VBG, IST, problèmes de santé mentale)
- Préservatifs

POS 2 : SOUTENIR L'OBSERVANCE DU TRAITEMENT

Objectif

Fournir une orientation aux équipes du RCP et aux autres agents de santé (agents de santé, conseillers, cliniciens, travailleurs sociaux), y compris les pairs navigateurs (adolescents et jeunes), sur le soutien à l'observance et à la réussite du traitement pour les clients AJVVIH et leurs responsables dans les centres de soins du VIH pour adolescents offrant des services du RCP.

Portée

Les équipes du RCP pourront s'appuyer sur cette POS en vue de soutenir la gestion et l'observance du traitement chez les clients AJVVIH pris en charge dans les centres de soins du VIH. Cette POS sera utilisée pour tous les AJVVIH pris en charge et mis sous TAR afin de leur apporter un soutien permanent en vue de renforcer l'observance du traitement, surtout chez les AJVVIH qui présentent de mauvais résultats de santé.

Soutien à l'observance du traitement

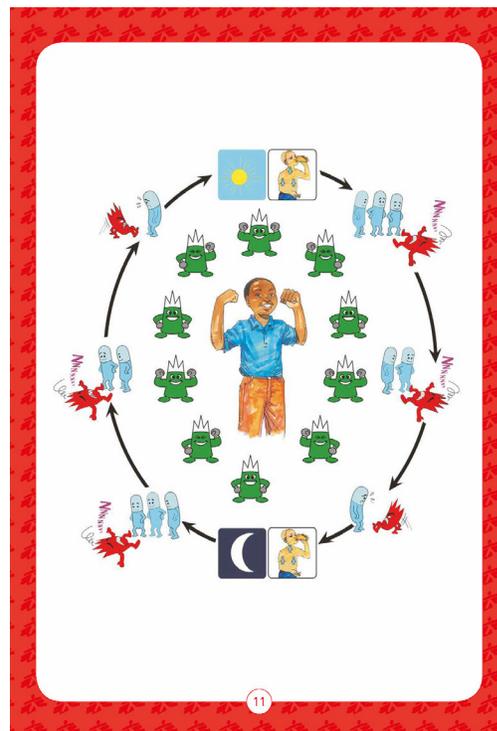
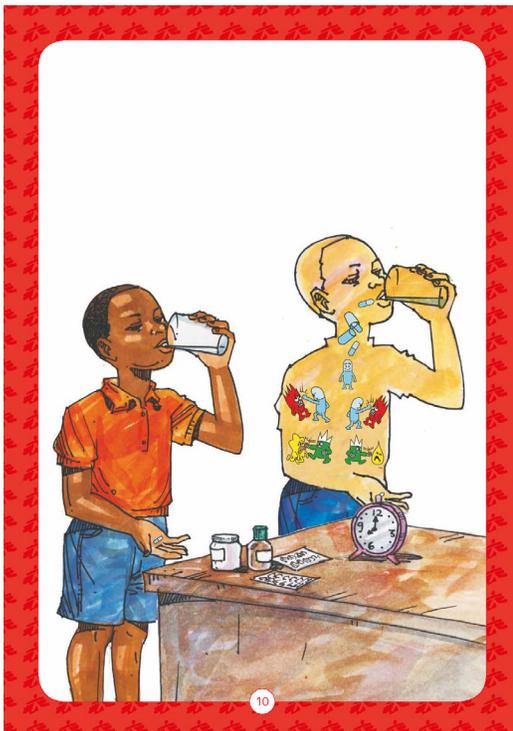
1. Soutien à l'observance du traitement au centre de soins ou dans d'autres services cliniques
 - a. Passez en revue le registre de l'établissement de santé/les dossiers du client afin d'identifier les clients AJVVIH qui ont des problèmes d'observance du traitement (charge virale élevée, problèmes de rétention dans les soins, manque d'assiduité aux séances de SPS) avant la journée de consultation au centre de soins. [équipe du RCP]
 - b. Signalez/identifiez les clients qui ont besoin d'un soutien accru à l'observance du traitement à leur prochain rendez-vous et entre les rendez-vous (à l'aide d'autocollants, de marqueurs, de piles séparées). [équipe du RCP]

Pour les AJVVIH qui sont mis sous TAR

2. Discutez en détail avec le client du traitement que celui-ci devra suivre. Expliquez quels pourraient être les effets secondaires et passez en revue le régime posologique et la fréquence des prises. Apportez les clarifications nécessaires ou apaisez les inquiétudes soulevées par le client ou son responsable.
 - a. Expliquez dans un langage simple les raisons de l'observance du traitement, ce que signifie la suppression de la charge virale et pourquoi il est important d'atteindre cet objectif. **Il est parfois utile de s'appuyer sur des images pour expliquer des concepts. Quelques exemples sont illustrés dans la page suivante.*
 - b. Discutez des difficultés anticipées ou des obstacles qui pourraient rendre difficile la prise des médicaments tous les jours à la même heure. Donnez des conseils pour l'observance du traitement (voir le tableau à la page suivante – les conseils aux jeunes pour l'autogestion).
 - c. Expliquez quoi faire si le client oublie de prendre ses médicaments, présente des effets secondaires et a besoin de soins médicaux, ainsi que comment et à quelle fréquence obtenir des renouvellements d'ordonnances. Vérifiez que le client/responsable sait comment contacter l'établissement de santé et/ou le prestataire, ainsi que le pair navigateur.
 - d. Encouragez le client à assumer la responsabilité de ses soins (POS 3).
 - e. Invitez le client à participer, ou confirmez sa présence, à des groupes de SPS afin de bénéficier d'un soutien accru par les pairs.
3. Élaborez un plan de traitement personnalisé qui est adapté à l'horaire du client et de son responsable et qui répond à leurs besoins. La situation à la maison, l'environnement familial et le contexte scolaire doivent être pris en compte.
 - a. Annexe 2 – plans de réussite du traitement pour les clients et les responsables

Pour tous les clients AJVVIH, surtout ceux qui ont des problèmes d'observance du traitement

4. Pour les clients AJVVIH (et leurs responsables) qui ont des problèmes reconnus d'observance du traitement et/ou une charge virale élevée : réservez du temps à leur prochain rendez-vous pour le soutien d'un pair navigateur (en personne ou virtuellement). **Indépendamment des problèmes documentés en matière d'observance du traitement ou de la non-suppression de la charge virale, il est important de discuter de l'observance du traitement avec le client. Cela permettra de comprendre comment le client perçoit son observance du traitement et de planifier les modifications qui pourraient devoir être apportées à son calendrier d'observance en fonction des changements dans sa vie, de ses préférences et des transitions à venir.*
- a. Parlez de l'importance de prendre ses médicaments régulièrement, en insistant sur les bienfaits du traitement : il vous rend plus fort et vous aide à vous sentir mieux. L'utilisation d'images, comme les suivantes, peut aider les clients plus jeunes à voir les comprimés différemment, sous un angle plus positif. Par exemple :
- i. Dessinez des comprimés dotés de muscles qui aident à rester en bonne santé
 - ii. Présentez les comprimés comme des soldats qui protègent le corps, jour et nuit¹



- b. Pour les adolescents plus âgés : présentez l'observance du traitement comme un moyen pour aider les adolescents et les jeunes à réaliser leurs rêves.
- Les activités peuvent inclure des témoignages de pairs ou des bandes dessinées afin de faciliter des conversations productives
 - Sur le site Web de l'ONG Avert, il est possible de créer des bandes dessinées originales sur différents sujets avec l'outil [Comic creator](https://comic.avert.org/)²



- Les feuilles de travail « Réaliser mes aspirations et rêves » (disponibles dans l'Annexe) destinées aux groupes de soutien ou aux séances individuelles de conseil peuvent aider les adolescents et les jeunes à réfléchir à leurs aspirations et à ce qu'ils souhaitent accomplir dans leur vie, ainsi qu'à élaborer un plan d'observance du traitement qui permette de soutenir ces aspirations

- c. Discutez des obstacles qui peuvent rendre difficile la prise des médicaments à la même heure chaque jour, par exemple :
- À la maison : l'absence d'annonce de la séropositivité à la famille, le manque de nourriture, les effets secondaires comme les maux d'estomac, le fait de ne pas savoir l'heure qu'il est, les changements de responsable
 - À l'école : les difficultés liées à l'emploi du temps scolaire, le secret autour du statut sérologique au VIH, la stigmatisation du VIH par les enseignants/élèves, le fait de ne pas disposer d'un endroit sûr pour le stockage des médicaments, les changements d'établissement scolaire
 - Autres obstacles : les comprimés qui rendent malades ou causent d'autres effets secondaires, le refus de prendre les comprimés en présence des pairs ou du partenaire, les sentiments d'anxiété ou de dépression, la peur de révéler la séropositivité à un partenaire
 - Grossesse : stigmatisation, absence d'annonce de la séropositivité au partenaire/conjoint
 - Emploi : absence d'annonce de la séropositivité au chef ou au superviseur et crainte d'une annonce accidentelle, incapacité à s'absenter du travail pour aller chercher les renouvellements d'ordonnances

² Avert Young Positive Voices Online Cartoon Creator - <https://comic.avert.org/> - Cartoon displayed titled *The Immortal* created by Committee of African Youth Advisor members from Cameroon

d. Élaborez un plan de traitement personnalisé avec le client (et son responsable)

i. *Un modèle de feuille de travail pour le plan de traitement est disponible à l'Annexe 2*

ii. *Une feuille de travail pour l'accompagnateur du traitement à l'intention du responsable est également disponible à l'Annexe 2*

5. Certains clients ayant des problèmes d'observance du traitement et n'ayant pas atteint la suppression de la charge virale devront être orientés vers des séances de conseil visant à améliorer l'observance du traitement, conformément aux lignes directrices nationales.

6. Mettez les clients en contact avec des pairs afin qu'ils puissent partager des expériences, des conseils sur l'observance du traitement, discuter des problèmes qu'ils rencontrent et de la manière de réduire la fatigue liée au traitement dans le cadre de groupes de SPS et d'autres forums.

i. *Invitez les clients AJVVIH à participer à des groupes de SPS, ou mettez-les en relation avec ces groupes, dans l'établissement de santé ou au sein de la communauté*

Pour tous les clients AJVVIH

Il est important d'être conscient du langage qu'on utilise au cours des discussions sur l'observance du traitement avec les clients AJVVIH. Le tableau ci-dessous énumère les choses à faire et à ne pas faire au cours de ces discussions. Documentez les activités de conseil sur l'observance du traitement dans le dossier du client, ainsi que les autres orientations/activités éventuelles.

Choses à faire et à ne pas faire au cours des discussions sur l'observance du traitement avec les clients AJVVIH

À faire	À ne pas faire
<ul style="list-style-type: none">• En adoptant un ton amical, demandez au client AJVVIH comment il va et écoutez ce qu'il a à dire• Utilisez un langage positif et encourageant• Assurez-vous que le client sait qu'il n'est pas seul• Mettez en avant les bienfaits de l'observance du traitement avec des arguments qui le touchent de près. Insistez sur les points suivants :<ul style="list-style-type: none">• Poids santé• Peau et cheveux à l'aspect sain• Croissance physique• Avoir la possibilité de mener une vie normale pouvoir se concentrer sur les objectifs de vie• Passer moins de temps au centre de soins et avec les prestataires• Expliquez que les traitements actuels doivent être pris chaque jour <i>jusqu'à ce que de meilleures options soient disponibles.</i>• Associez TAR et force — <i>Les ARV te rendent plus fort.</i>• L'atteinte des cibles de traitement permet de mettre le VIH en sourdine — <i>Le TAR t'aide à te sentir en pleine forme.</i>	<ul style="list-style-type: none">• Poser des questions fermées comme : « Est-ce que tu suis ton traitement comme il faut ? »• Susciter un sentiment de honte chez le client en raison de son manque d'observance du traitement• Culpabiliser le client• Répéter à maintes reprises qu'il doit respecter le traitement• Utiliser un langage négatif et culpabilisant ou insister sur les conséquences négatives de la non-observance du traitement, par ex. : « Si tu ne prends pas tes ARV, tu vas mourir. »• Pour les responsables :<ul style="list-style-type: none">• Punir l'enfant en cas de non-observance du traitement avec de la violence physique ou psychologique• Transformer chaque prise de médicaments en une dispute

CONSEILS AUX JEUNES POUR L'AUTOGESTION DU VIH

- Utilisez des alarmes/montres pour vous rappeler de prendre vos médicaments.
- Utilisez des piluliers pour ranger les médicaments dans votre sac.
- Prenez vos médicaments comme prescrit par vos médecins.
- Respectez vos rendez-vous et les tests de mesure de la charge virale programmés.
- Participez aux réunions des groupes de soutien pour rencontrer vos pairs.
- Trouvez une routine qui vous convient et qui s'intègre dans votre emploi du temps.
- Soyez fier de qui vous êtes et acceptez les aspects de votre vie que vous ne pouvez pas changer.
- Gardez à l'esprit que l'autoprise en charge est un chemin semé d'embûches, et qu'il vous arrivera d'oublier ou de sauter une dose de médicament. Ce n'est pas grave, l'important est de ne pas lâcher prise.

– EComité des jeunes conseillers africains (CAYA) d'EGPAF



Photo: Eric Bond/EGPAF, 2017

POS 3 : AUTONOMISATION DES CLIENTS – DÉVELOPPER LA RÉSILIENCE DES CLIENTS ET LES ENCOURAGER À ASSUMER LA RESPONSABILITÉ DE LEURS SOINS

Objectif

Fournir une orientation aux pairs navigateurs (adolescents et jeunes) et à l'équipe d'intervention du RCP sur la façon de favoriser l'autonomisation et de développer la résilience des clients AJVVIH pris en charge dans les services de soins.

Portée

Les équipes d'intervention du RCP pourront s'appuyer sur cette POS en vue de soutenir la gestion et l'observance du traitement chez les clients AJVVIH pris en charge dans les centres de soins du VIH. Cette POS sera utilisée tout au long de la cascade des soins, en particulier lors de la mise sous traitement des clients nouvellement identifiés en tant que séropositifs au VIH, ainsi que pour les clients ayant des problèmes d'observance du traitement, afin de favoriser l'autonomisation des jeunes clients, de développer leur résilience et de renforcer leurs compétences d'autoprise en charge.

Procédure

1. Passez en revue le registre de l'établissement de santé/les dossiers du client afin d'identifier les clients AJVVIH qui ont des problèmes d'observance du traitement (charge virale élevée, problèmes de rétention dans les soins, manque d'assiduité aux séances de SPS).
2. Signalez/identifiez les clients qui ont besoin d'un soutien accru à l'observance du traitement à leur prochain rendez-vous et entre les rendez-vous (à l'aide d'autocollants, de marqueurs, de piles séparées).
3. Accueillez l'adolescent/le jeune (et son responsable) au prochain rendez-vous. Commencez par poser des questions générales sur sa vie, l'école et tout événement important survenu depuis le dernier rendez-vous.
4. Demandez à l'adolescent/au jeune comment il va. Soyez ouvert et chaleureux, et écoutez ce qu'il a à dire.
 - a. Utilisez des salutations amicales et positives, et n'oubliez pas de sourire !
 - b. Dites au client qu'il peut vous parler librement et sans crainte de tout ce qu'il veut, notamment les défis auxquels il est confronté, les difficultés qu'il a rencontrées, ses réussites personnelles, etc.

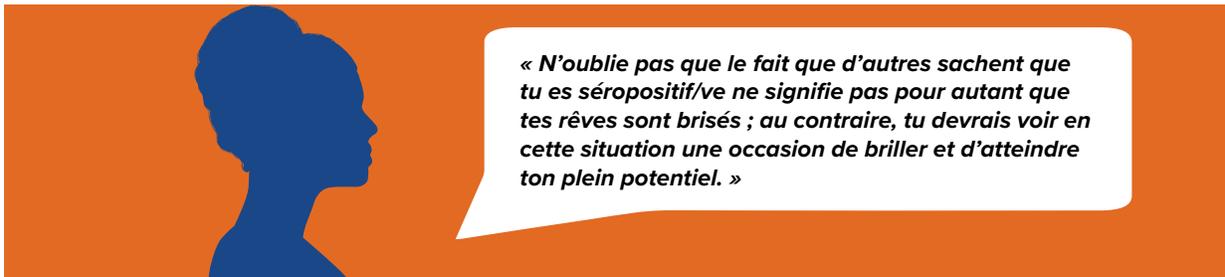
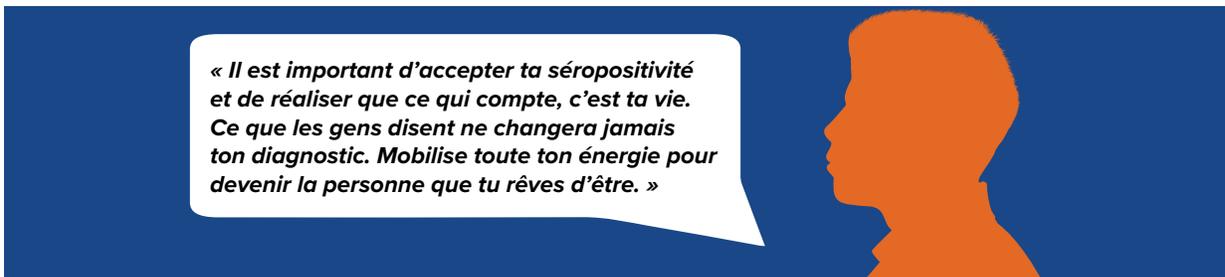
Salutations positives

- Ça fait plaisir de te voir !
- Je suis vraiment content(e) qu'on puisse se parler à nouveau !
- Bonjour, mon ami(e)! Ça fait longtemps qu'on ne s'est pas vu. Comment ça va ?
- Je suis vraiment heureux(se) de te voir, comment vont les choses ?

5. Discutez du plan de traitement du client et du responsable, passez en revue les feuilles de travail si elles ont été remplies, sinon remplissez-les.
 - a. Fixez des objectifs à court et à long terme, tout en insistant sur le soutien qu'il peut recevoir de la part des pairs et des prestataires. Utilisez toujours un langage positif, encourageant, en mettant l'accent sur l'atteinte des objectifs, à la fois personnels et cliniques. Les objectifs peuvent avoir des échéances d'un mois, de six mois, d'un an ou de cinq ans. Voici un exemple de question à poser au client : Quels objectifs peux-tu te fixer pour toi-même (en fonction des objectifs énumérés dans son plan) à atteindre en un mois, six mois et un an à compter de maintenant ?

6. Demandez au client (et à son responsable) ce qu'il ressent à l'égard du traitement, et s'il est victime de stigmatisation.
 - a. Renforcez le message sur l'acceptation du statut sérologique au VIH avec des paroles d'encouragement et un langage motivant. Citez des exemples de personnes menant une vie productive avec le VIH.
 - b. Remplissez la feuille de travail « *Vivre positivement : Réaliser mes aspirations et mes rêves* » dans l'Annexe 1.
7. Demandez au jeune client s'il a d'autres questions ou s'il y a des sujets liés au VIH, au traitement, aux soins cliniques, etc., dont il aimerait discuter.

Conseils relatifs à l'acceptation de sa séropositivité donnés par des AVVIH membres du Comité des jeunes conseillers africains (CAYA) de l'EGPAF



Langage positif et encourageant visant à renforcer l'acceptation du statut sérologique au VIH :

- Tu n'es pas seul(e).
- Tu peux mener une vie productive et épanouie. Le VIH ne limite pas ton potentiel.
- Le VIH ne définit pas qui tu es.
- Tu peux compter sur le soutien de gens (comme moi) qui sont là pour t'aider à surmonter les défis et à atteindre tes objectifs.
- Beaucoup de gens dans le monde vivent avec une maladie chronique, y compris le VIH, et se portent bien.
- Beaucoup de gens dans le monde prennent des médicaments tous les jours, comme toi.

8. Accompagnez le processus d'annonce de la séropositivité au VIH par le responsable au client, si celui-ci n'est pas au courant de son statut, ou bien par le client à son responsable ou à son partenaire.
 - a. Boîte à outils sur l'annonce (outil) : https://www.pedaids.org/wp-content/uploads/2019/01/NewHorizonsDisclosureToolkit_FINAL.pdf
Lien vers le document en français : https://www.pedaids.org/wp-content/uploads/2019/01/NewHorizonsDisclosureToolkit_FR.pdf
9. Mettez le jeune client en relation avec un groupe de SPS s'il n'y participe pas encore. Si nécessaire, expliquez les bienfaits des groupes de SPS et encouragez le responsable à appuyer la participation de l'adolescent à un de ces groupes.
 - a. Si possible, mettez le responsable en relation avec un groupe de soutien pour les responsables.
10. Explorez les autres inquiétudes, questions et difficultés qui pourraient exister et répondez-y adéquatement.
11. Documentez les activités, ainsi que toutes les orientations qui ont été faites, dans le dossier du client.



Photo: Eric Bond/EGPAF, 2017

POS 4 : PREMIER TEST DE MESURE DE LA CHARGE VIRALE ET DISCUSSION POSTÉRIEURE AVEC LES AJVVIH

Objectif

Fournir une orientation à l'équipe d'intervention du RCP pour la discussion sur le premier test de mesure de la charge virale avec les clients AJVVIH et le suivi postérieur.

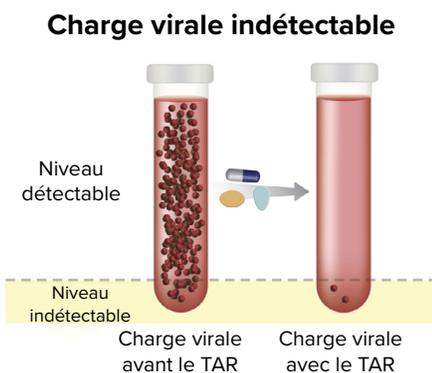
Portée

Les équipes du RCP pourront s'appuyer sur cette POS dans le cadre de la surveillance clinique des clients AJVVIH pris en charge dans les centres de soins du VIH. Cette POS sera utilisée lors de l'évaluation initiale de la charge virale et après la réception des résultats du test de mesure de la charge virale, le premier de ces tests ayant lieu dans les six mois suivant la mise sous traitement antirétroviral et tous les 12 mois par la suite si le client atteint la suppression de la charge virale, ou selon la fréquence définie dans les lignes directrices nationales. Les clients ayant une charge virale élevée sont généralement orientés vers des séances de conseil visant à améliorer l'observance du traitement et doivent passer à nouveau un test de mesure de la charge virale de trois à six mois après les séances de conseil.

Procédures

1. Accueillez chaleureusement le client AJVVIH et son responsable, avec des salutations amicales et positives, sans oublier de sourire ! Demandez-leur comment ils se portent et comment vont les choses.
 - a. Le client peut être accompagné de son responsable, de son partenaire ou d'une autre personne, comme un accompagnateur du traitement. Tenez compte de la personne qui l'accompagne si cela peut avoir un effet sur la teneur des discussions, ou si c'est la première fois que le client est accompagné par cette personne, demandez si celle-ci est au courant du statut sérologique du client avant de commencer les discussions.
2. Expliquez au client et au responsable que le but de cette rencontre est de discuter des résultats du test du client, et de mieux comprendre ses résultats, sa charge virale et en quoi consistent les tests de mesure de la charge virale.
 - a. Il peut être utile de s'appuyer sur des images pour expliquer les concepts^{3,4}
 - b. Expliquez en quoi consistent les tests de mesure de la charge virale, la raison de ces tests et leur fréquence.
 - c. Mettez les tests de mesure de la charge virale et l'atteinte/le maintien de la suppression de la charge virale dans le contexte des objectifs de vie du client et expliquez comment tout ceci est relié à la prise quotidienne du traitement antirétroviral (TAR).

64



Charge virale



La charge virale est la quantité de VIH dans votre sang. Un test de mesure de la charge virale permet d'évaluer l'efficacité de votre traitement.

Plus le chiffre est bas, plus vous êtes en santé et moins il y a de risques que vous transmettiez le VIH à votre bébé ou à votre (vos) partenaire(s).



Numération des CD4



Numération des CD4
La numération des CD4 est le nombre de cellules CD4 présentes dans votre sang. Un test de numération des CD4 permet d'évaluer l'état de fonctionnement de votre système immunitaire.

Plus le chiffre est élevé, plus votre système immunitaire est performant.



3 GNP+, 2016. Positive health, dignity and prevention for women and their babies. <https://www.gnpplus.net/resources/positive-health-dignity-and-prevention-for-women-and-their-babies/>

4 AIDSinfo. Undetectable Viral Load. <https://aidsinfo.nih.gov/understanding-hiv-aids/glossary/876/undetectable-viral-load>

Langage à utiliser dans les discussions sur la suppression de la charge virale

- Votre engagement permanent envers vos cibles de traitement vous aidera à atteindre votre cible de traitement et à maintenir une charge virale supprimée.
- L'atteinte de la suppression de la charge virale est un excellent objectif qui peut vous aider à être en santé et à vous sentir bien, afin de vivre votre vie comme vous l'entendez.
- Les personnes qui atteignent la suppression de la charge virale ne peuvent pas transmettre le virus à d'autres personnes. Avez-vous entendu parler de la formule $i=i$? indétectable = intransmissible
- Une quantité inférieure de virus dans le sang entraîne une réduction de l'inflammation et de la réponse dans votre corps, ce qui signifie que vous sentirez mieux et resterez en santé.
- Le fait d'avoir une charge virale supprimée facilitera également la prise en charge de vos soins : vous aurez un accès rapide aux services et des rendez-vous plus espacés, ce qui vous permettra de prendre en main votre santé.
- Il peut parfois y avoir d'autres facteurs qui empêchent la suppression de la charge virale, comme la résistance au traitement lorsque les ARV n'agissent pas, ce qui peut nécessiter des changements à vos médicaments.

- d. Encouragez le client en lui donnant des exemples positifs et en l'incitant à avoir confiance dans sa capacité à respecter le traitement.
 - e. Évitez de porter des jugements sur l'adolescent/le jeune ou de faire de sombres prédictions sur son avenir.
 - f. Demandez au client de confirmer qu'il comprend en quoi consiste le test de mesure de la charge virale et l'importance de l'observance du TAR.
 - g. Répondez à toutes les questions ou préoccupations soulevées par le client (ou son responsable).
3. Dirigez le client (et son responsable) au laboratoire si nécessaire.
 - a. Si possible, accompagnez physiquement le client au laboratoire ou à tout autre point de service.
 4. Si les résultats des tests ne peuvent pas être obtenus le même jour, fixez des rendez-vous de suivi pour le client (et son responsable) et notez-les.
 5. Dès qu'ils sont disponibles, les résultats doivent être notés et versés au dossier du client ; il faudra ensuite déterminer les étapes suivantes pour les soins du client.
 6. Lors du rendez-vous de suivi, discutez des résultats du test de mesure de la charge virale. Expliquez les résultats au client et définissez les mesures à prendre en fonction des résultats du client, en lui apportant le soutien nécessaire.



Les personnes suivant un traitement antirétroviral efficace et ayant une charge virale indétectable ne peuvent pas transmettre le VIH par voie sexuelle

7. Si le client n'a pas une charge virale supprimée, orientez-le vers des séances de conseil visant à améliorer l'observance du traitement, en vous appuyant sur les lignes directrices nationales.

Voici quelques notes complémentaires pour renforcer les connaissances des clients (adolescents et jeunes) sur le traitement :

► **Vous avez droit...**

- à la confidentialité et au respect de la vie privée
- à la prestation de traitements et services sans aucune forme de discrimination
- à des soins accessibles et de qualité
- de recevoir des soins dans un environnement sûr, exempt de toute forme de violence
- d'avoir accès à des informations correctes et impartiales sur votre santé et vos soins
- d'avoir accès à des services de planification familiale
- d'avoir un enfant et d'avoir accès à des services de prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant (PTME)
- d'avoir accès au TAR et aux soins

► **Vous avez la responsabilité...**

- d'aller chercher vos médicaments et de les prendre régulièrement
- de vous rendre au centre de soins pour vos rendez-vous réguliers
- de suivre les recommandations des agents de santé
- de vous rendre au laboratoire pour les analyses de sang
- d'assister aux séances de SPS lorsque vous avez accepté d'y participer

► **Participez activement à vos soins...**

- Respectez vos rendez-vous au centre de soins ou, en cas d'empêchement, fixez un nouveau rendez-vous.
- Préparez-vous pour vos rendez-vous au centre de soins : vous devez bien connaître vos médicaments, être prêt à discuter des difficultés que vous rencontrez, et poser des questions si vous ne comprenez pas quelque chose.
- Soyez honnête avec votre prestataire et parlez ouvertement de vos sentiments et des changements/difficultés dans votre vie.
- Donnez des réponses sincères dans les questionnaires sur la qualité des soins offerts à l'établissement de santé.
- Prenez votre santé en main.
- Demandez de l'aide pour annoncer votre séropositivité au VIH.

POS 5 : RAMENER LES AJVVIH PERDUS DE VUE DANS LE CIRCUIT DE SOINS

Objectif

Fournir une orientation à l'équipe d'intervention du RCP sur la façon d'identifier, de retracer et de ramener les clients AJVVIH qui ont manqué des rendez-vous dans le circuit de soins.

Portée

Cette POS sera utilisée par les équipes du RCP dans les établissements de santé fréquentés par les AJVVIH et vise à ramener les clients qui ont manqué des rendez-vous dans le circuit de soins. Les présences et absences aux rendez-vous doivent faire l'objet d'un suivi et d'une surveillance et doivent être documentées pour chaque client pris en charge dans l'établissement de santé ou inscrit au registre du RCP.

Procédures

1. Tous les rendez-vous pris pour des AJVVIH dans un centre de soins du VIH doivent être notés dans le journal/registre des rendez-vous. L'information doit inclure la date du rendez-vous et le service réservé.
2. Les pairs navigateurs doivent envoyer un rappel, par téléphone ou SMS, aux jeunes clients ayant un rendez-vous le lendemain.
3. Le jour de la consultation au centre de soins, les pairs navigateurs doivent :
 - a. Passer en revue le journal/registre des rendez-vous au centre de soins du VIH afin d'identifier les AJVVIH qui sont venus au centre de soins ce jour-là, ainsi que ceux qui ont manqué un rendez-vous.
 - b. Dresser une liste (noms et numéros d'identification cliniques) des AJVVIH qui sont perdus de vue.
 - c. Inscire les rendez-vous manqués dans un registre de suivi des clients, s'il y a lieu.
 - d. Planifier un suivi à domicile/virtuel/par téléphone et effectuer le suivi auprès du client.
 - e. Voici quelques conseils pour assurer un suivi téléphonique efficace :
 - i. Écouter les problèmes du client, et documenter la conversation dans le dossier ou le formulaire de suivi
 - ii. Trouver des façons de motiver le client, par exemple, en disant : « Tu nous as vraiment manqué, on a hâte de te revoir. »
 - iii. Aider à programmer le prochain rendez-vous dans un délai acceptable à un moment qui convient au client
 - iv. Fixer un nouveau rendez-vous au client en fonction du moment convenu pour la prochaine consultation
 - v. Envisager une rencontre locale dans un centre communautaire de renouvellement des ordonnances du TAR ou une visite à domicile supplémentaire si le rendez-vous manqué ne peut pas être reporté dans un délai raisonnable (de préférence dans un délai d'une à deux semaines)

Les pairs navigateurs qui font un suivi auprès d'un client doivent :

1. Prendre contact (par téléphone ou SMS) avec l'adolescent/le jeune qui a manqué le rendez-vous ou son responsable, et s'informer de la raison de l'absence.
2. Si, après la prise de contact, le client revient au centre de soins dans un délai d'une à deux semaines, poursuivre la **prise en charge**.
3. Si le client ou son responsable ne peuvent pas être joints, programmer une visite à domicile si le client ne se rend pas au centre de soins dans un délai d'une à deux semaines après le rendez-vous manqué (son adresse devrait figurer dans son dossier).

4. En fonction du client et de son lieu de résidence, choisir le moyen de transport le plus adapté (à pied, à moto ou en voiture).
5. Mettre à jour le registre de suivi et noter les résultats de l'appel téléphonique, de la consultation au centre de soins ou de la visite à domicile.
6. Documenter l'issue du suivi dans un registre de suivi des patients perdus de vue.

Outils

- Coordonnées du patient – dossiers du client
- Formulaire de documentation du suivi du client
- Registre/journal des rendez-vous



Photo: Eric Bond/EGPAF, 2017

POS 6 : SOUTIEN AUX CLIENTS AJVVIH SCOLARISÉS

Objectif

Fournir une orientation à l'équipe d'intervention du RCP dans un établissement de santé offrant des services du RCP sur la façon d'apporter un soutien en matière de soins et de traitement aux clients AJVVIH scolarisés et à leurs responsables.

Portée

Les équipes du RCP pourront s'appuyer sur cette POS en vue de soutenir les soins et le traitement des clients AJVVIH fréquentant un établissement scolaire qui sont pris en charge dans les centres de soins du VIH. Cette POS sera utilisée pour apporter un soutien aux clients scolarisés et s'assurer qu'ils ont accès aux services et sont impliqués dans leurs soins, afin de favoriser l'atteinte et le maintien de résultats positifs en matière de traitement.

Procédures

1. Vérifiez à chaque rendez-vous si le statut scolaire du client AJVVIH est documenté dans le registre de l'établissement de santé ou du RCP.
 - a. Si ce n'est pas le cas, demandez au client et à son responsable des informations sur le type d'établissement scolaire fréquenté par le client et son niveau scolaire, et inscrivez ces informations à son dossier.
 - b. Lors de rendez-vous ultérieurs avec l'adolescent/le jeune et son responsable, vérifiez s'il y a des changements aux informations scolaires et mettez à jour les informations, si nécessaire.
2. Si le client s'apprête à fréquenter un établissement scolaire ou à changer d'établissement ou de niveau scolaire, passez en revue les tableaux ci-dessous qui comportent des informations supplémentaires pour les clients et leurs responsables visant à faciliter la transition.
3. Dans le cadre des réunions de SPS : la planification de l'observance du traitement dans le cadre scolaire et la recherche de solutions adaptées à chaque client doivent être des sujets abordés avec les pairs.



Cadre scolaire	Avant l'entrée à l'école	À l'école	Pendant les vacances scolaires
<p>Écoles de jour</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Discuter des décisions concernant l'annonce du statut sérologique en milieu scolaire avec les responsables et les AJVVIH. • Passer en revue l'emploi du temps et les politiques scolaires, ainsi que les possibles options de soutien. • Trouver un moment propice pour la prise des ARV comme prescrit (une ou plusieurs fois par jour). • Adapter le moment de la prise de la dose à l'emploi du temps scolaire. • Envisager le transfert des AJVVIH à un établissement de santé local d'accès plus pratique pour le client/ la famille, notamment pour les renouvellements d'ordonnances (surtout si des rendez-vous mensuels sont requis), ce qui permettra de réduire les absences scolaires. 	<ul style="list-style-type: none"> • Si les AJVVIH prennent leurs ARV à l'école, un membre du personnel scolaire doit s'impliquer/ prendre des dispositions pour le stockage des ARV et la prise des médicaments comme prescrit. • Poursuivre les discussions concernant l'annonce du statut sérologique en milieu scolaire. • Trouver un partenaire ou accompagnateur du traitement pour soutenir de manière confidentielle l'observance du traitement dans le cadre scolaire, lorsque cela est possible. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les AJVVIH peuvent préférer que les soins cliniques et le soutien par les pairs aient lieu pendant les vacances. • Les AJVVIH doivent maintenir leur calendrier de prise des ARV pendant les vacances.
<p>Pensionnats</p>	<p>Les pensionnats n'ont pas les mêmes politiques que les écoles de jours en matière de maladies chroniques, de stockage des médicaments et de distribution des comprimés dans les locaux de l'école. Les parents/responsables doivent connaître à l'avance la manière dont l'établissement scolaire compte préserver la confidentialité des informations relatives au VIH. Les prestataires doivent travailler de concert avec les familles, ou avec les AJVVIH qui n'ont pas annoncé leur séropositivité à leurs familles, pour soutenir la planification des soins médicaux des AJVVIH lorsque ceux-ci seront à l'école. La confidentialité des informations sur la santé de l'élève revêt une importance critique dans tous les cadres scolaires. Le stockage des ARV et l'accès quotidien à ces médicaments dans un endroit privé sont essentiels, ainsi que la gestion des renouvellements d'ordonnances et des rendez-vous de soins. Avant de commencer la transition des AJVVIH vers des pensionnats, il est nécessaire de procéder à une planification soignée de la transition, qui peut nécessiter une prise de contact préliminaire avec le personnel scolaire pour lui faire part des besoins des AJVVIH, lorsque cela est possible. Les agents de santé et le personnel de soutien peuvent jouer un rôle clé dans l'accompagnement des AJVVIH et de leurs familles au cours de la transition vers des pensionnats et tout au long des années que passent les AJVVIH dans ces pensionnats.</p>		

5 EGPAF 2020. Adolescent and Youth Transition of Care Toolkit. <https://www.pedaids.org/wp-content/uploads/2020/06/new-horizons-adolescent-toolkit-v3-interactive.pdf>

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
<ul style="list-style-type: none">• Le soutien des parents/ responsables et de la famille demeure crucial.• L'annonce du statut sérologique passe habituellement de partielle à complète.• L'observance du TAR dépend de la disponibilité du responsable et exige souvent le soutien du personnel scolaire.• La peur de l'annonce accidentelle et de la stigmatisation	<ul style="list-style-type: none">• Les AJVVIH qui viennent d'apprendre leur séropositivité et d'être mis sous TAR ont besoin de services renforcés de conseil et de soutien psychosocial pour gérer leur séropositivité.• Les AJVVIH qui connaissent leur séropositivité envisagent de l'annoncer à d'autres personnes, y compris au personnel scolaire, et reçoivent un soutien adéquat.• Les AJVVIH cherchent à être plus indépendants et assument plus de responsabilités.• Les AJVVIH commencent à ressentir davantage de pression de leurs pairs.	<ul style="list-style-type: none">• Les AJVVIH qui fréquentent des établissements d'enseignement supérieur choisissent souvent de ne pas révéler leur séropositivité au VIH.• Les établissements d'enseignement supérieur sont moins susceptibles de poser de questions sur le statut sérologique au VIH au moment de l'inscription ou de fournir un soutien au traitement du VIH.• Les établissements scolaires en milieu urbain peuvent offrir une plus grande variété de clubs et centre de soins actifs, avec des services intégrés de santé reproductive.• Les étudiants doivent explorer leurs options, ainsi que les avantages et les inconvénients de transférer leurs soins dans un établissement de santé plus proche.• À ce niveau, le soutien psychosocial en ligne et les interactions avec les pairs sur des plateformes de réseaux sociaux comme WhatsApp peuvent être bénéfiques pour les étudiants. Les interactions avec les pairs peuvent faciliter les discussions sur les relations et le stress associé aux études, qui peut être aggravé par le VIH.

4. Discutez du plan de traitement et de soins du client et du responsable à la lumière du niveau scolaire du client et de son expérience, en tenant compte du fait qu'il y aura des différences selon le type d'établissement scolaire et le niveau scolaire des AJVVIH. [pair navigateur ou conseiller, en veillant à maintenir la communication entre les différents membres de l'équipe]

Questions à poser au client :

- a. Quel est ton plan actuel d'observance du traitement ? Penses-tu qu'il fonctionne bien ?
 - i. Peux-tu ranger tes médicaments dans un endroit sûr et sec lorsque tu es à l'école ?

ii. Y a-t-il des structures de soutien en milieu scolaire ? (stockage des médicaments, groupe de SPS, groupe de renouvellement des ordonnances du TAR, etc.)

1. En cas de réponse affirmative : encouragez leur utilisation.

2. En cas de réponse négative : cherchez d'autres options et discutez-en avec le personnel scolaire.

b. Peux-tu avoir accès à un établissement de santé ou à un prestataire pendant les jours d'école ?

c. As-tu révélé ta séropositivité à quelqu'un à l'école ? Un enseignant, un conseiller, un ami ?

i. Aimerais-tu le faire ?

ii. Comment pouvons-nous t'aider dans ta démarche ?

iii. Y a-t-il des personnes à l'école en qui tu as confiance et à qui tu aimerais révéler ta séropositivité ? (personnel de soutien, partenaire/accompagnateur du traitement, ami)

d. As-tu trouvé un établissement de santé près de ton école où tu peux aller pour tes rendez-vous, tes renouvellements d'ordonnances ou d'autres besoins ?

i. En cas de réponse négative : aidez à trouver un établissement de santé

e. Participes-tu à des groupes de SPS à l'établissement de santé qui se trouve près de ton école ou ailleurs dans la communauté ?

i. En cas de réponse négative : aidez le client à s'inscrire à un groupe de SPS

5. Décidez de la date et de l'endroit du prochain rendez-vous.

6. Il est également important de discuter des pratiques sexuelles à moindre risque et d'autres pratiques de prévention ; ces discussions peuvent avoir lieu dans le cadre du soutien par les pairs.

7. Répondez aux autres questions/préoccupations du client et/ou de ses responsables.

8. Surveillez le rendement scolaire. Lors de rendez-vous ultérieurs, demandez au client et à son responsable comment ça se passe à l'école.

a. Ses notes ont-elles changé dernièrement ?

b. Discutez des raisons des changements dans le rendement scolaire.

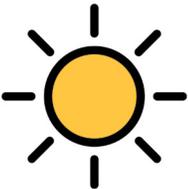
c. Évaluez l'utilisation de substances.

9. Inscrivez les informations au dossier du client.

ANNEXE 1

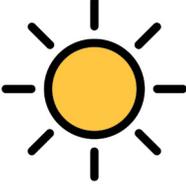
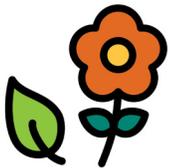
Vivre positivement : Réaliser mes aspirations et mes rêves

À remplir par les clients AJVVIH : Remplissez le tableau suivant en énumérant et en expliquant les aspirations et les rêves que vous aimeriez réaliser dans votre vie.

	Mes ASPIRATIONS pour l'avenir :
	Mes RÊVES pour l'avenir :
	Quels OBSTACLES pourraient m'empêcher d'atteindre mes objectifs :
	Comment je peux ATTEINDRE mes objectifs :
	Je continuerai à CROÎTRE et à me perfectionner de la manière suivante dans les domaines suivants :

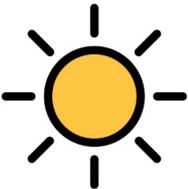
Mon plan de réussite du traitement

À remplir par les clients AJVVIH : Remplissez le tableau suivant en détaillant vos cibles de traitement et un plan sur la manière de les atteindre.

	<p>Mes cibles de traitement sont :</p>
	<p>Voici les étapes que je vais suivre pour réussir mon plan :</p>
	<p>Je vais obtenir du soutien pour ce plan et pour moi-même en :</p>
	<p>Je vais surmonter les obstacles en :</p>
	<p>Je saurai que j'ai réussi quand :</p>

Mon rôle d'accompagnateur du traitement

Pour les accompagnateurs de traitement/responsables de l'enfant : remplissez le tableau en détaillant vos objectifs afin d'aider votre enfant à atteindre ses cibles de traitement.

	Mes objectifs en tant qu'accompagnateur du traitement sont :
	Je vais aider mon enfant à réussir son plan de traitement en :
	Je vais aider mon enfant à surmonter les obstacles en :
	Je vais m'efforcer d'aider mon enfant à réaliser ses objectifs/rêves en :
	Je vais donner à mon enfant les moyens de grandir sans sida en :

Cartes VIP du programme Red Carpet

Vous pouvez télécharger et imprimer des cartes VIP officielles à haute résolution du programme Red Carpet. Deux choix de couleur sont disponibles : une carte avec un recto jaune et l'autre avec un recto violet. Le verso est le même dans les deux cartes.

Les deux options peuvent être téléchargées à partir des liens suivants :

Cartes VIP avec recto jaune : https://pedaidsorg-my.sharepoint.com/:b:g/personal/clenz_pedaids_org/EQ4_GC_ARMVBp4fKreCH_98BpnpaBCuR30SHa_kG287BvQ?e=Jfq1yD

Cartes VIP avec recto violet : https://pedaidsorg-my.sharepoint.com/:b:g/personal/clenz_pedaids_org/EXU80DCGJnxEuYkD2_L6lrQB36w5KStqIpfag7riO4awQ?e=FR9hNf

Les dimensions finales des cartes doivent être de 10 cm (4 pouces) de large sur 6,3 cm (2,5 pouces) de haut



La carte VIP du programme Red Carpet en jaune (recto)



La carte VIP du programme Red Carpet en violet (recto)

RED CARPET CARTE VIP EXPRESS RED CARPET

No du patient _____ Date de naissance _____
Établissement de santé Red Carpet : _____
Date d'inscription aux soins : _____ Date de la mise sous TAR : _____

- Apportez cette carte chaque fois que vous vous rendez à l'établissement de santé.
- En cas d'urgence, contactez l'établissement de santé le plus proche.
- Pour toute question, ou si vous avez besoin de soutien, contactez l'établissement de santé Red Carpet au : _____
- Consultez un médecin ou une infirmière si vous ne vous sentez pas bien.
- Prenez vos ARV comme prescrit par votre prestataire de soins de santé et n'arrêtez pas de les prendre sans consulter d'abord un médecin ou une infirmière.

La carte VIP du programme Red Carpet (verso)

RED CARPET CARTE VIP EXPRESS RED CARPET

No du patient _____ Date de naissance _____
Établissement de santé Red Carpet : _____
Date d'inscription aux soins : _____ Date de la mise sous TAR : _____

- Apportez cette carte chaque fois que vous vous rendez à l'établissement de santé.
- En cas d'urgence, contactez l'établissement de santé le plus proche.
- Pour toute question, ou si vous avez besoin de soutien, contactez l'établissement de santé Red Carpet au : _____
- Consultez un médecin ou une infirmière si vous ne vous sentez pas bien.
- Prenez vos ARV comme prescrit par votre prestataire de soins de santé et n'arrêtez pas de les prendre sans consulter d'abord un médecin ou une infirmière.

La carte VIP du programme Red Carpet (verso)

Certificats du programme Red Carpet pour les établissements de santé et les établissements scolaires

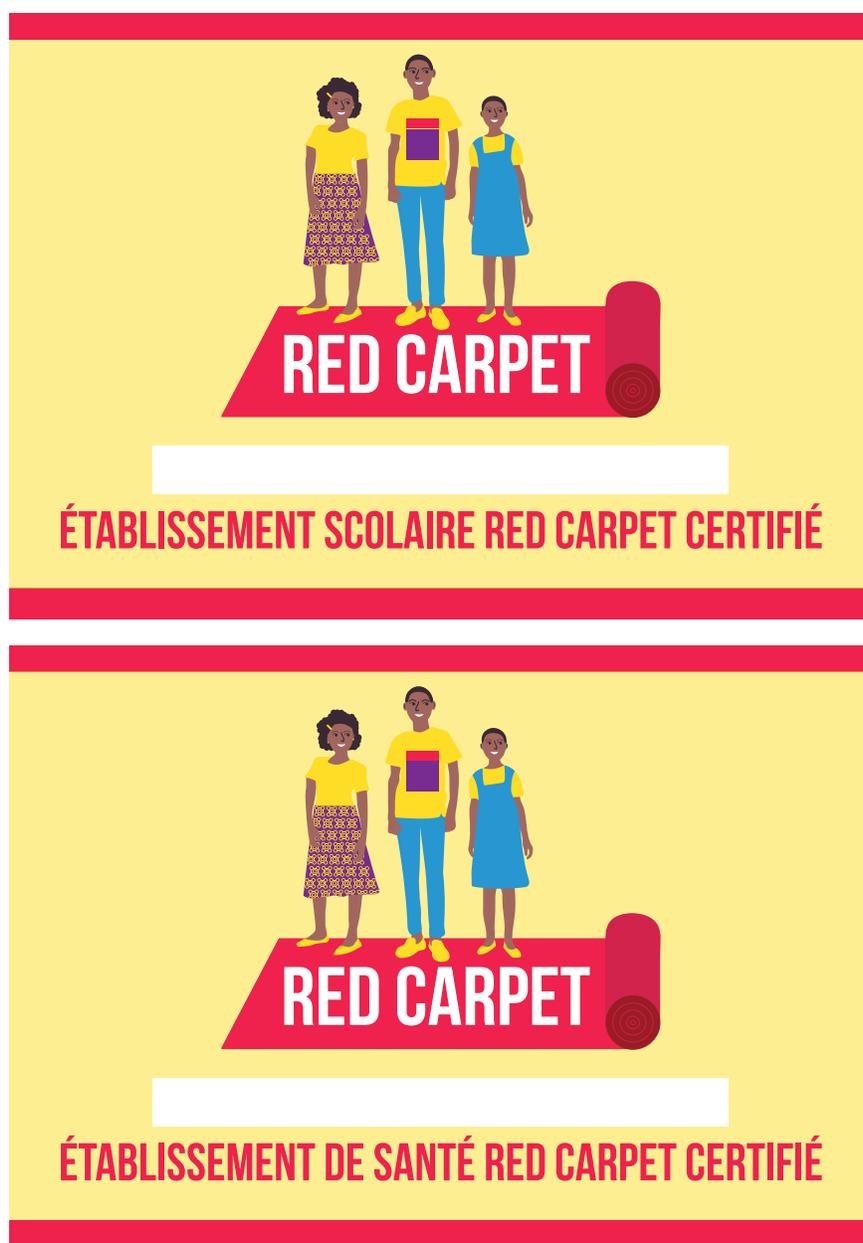
Vous pouvez également télécharger et imprimer des certificats officiels à haute résolution du programme Red Carpet pour les établissements de santé et les établissements scolaires participant au RCP aux liens ci-dessous :

Certificat pour les établissements de santé : https://pedaidsorg-my.sharepoint.com/:b:/g/personal/clenz_pedaids_org/ESzCBWwtQDhMkQAqJhYV7PUBT_wQOp0sjA2HI6RDtOie7Q?e=yfpfkU

Certificat pour les établissements scolaires : https://pedaidsorg-my.sharepoint.com/:b:/g/personal/clenz_pedaids_org/EeqhhO-RLxtHlqNbmtJC_RUBG2HMxdR2K1QUoAm0qapMRq?e=UvGV8d

Les dimensions pour l'impression finale des certificats doivent être celles du format A4 : 21 cm (8,25 pouces) de haut sur 29,7 cm (11,75 pouces) de large.

Les documents PDF contiennent un champ modifiable permettant l'insertion du nom de l'établissement scolaire ou de l'établissement de santé.



ADHERENCE COUNSELING

ADHERENCE
COUNSELLING



ELIZABETH GLASER PEDIATRIC AIDS FOUNDATION (EGPAF)

1140 Connecticut Avenue NW, Suite 200
Washington, DC 20036

P +1 202 296 9165

F +1 202 296 9185

WWW.PEDAIDS.ORG